

CASE NO: ICTR-98-41-T
EXHIBIT NO: DNS 78A
DATE ADMITTED: 13-5-2005
TENDERED BY: DEFENCE
NAME OF WITNESS: A. STRIZEK

26165 bis

INTERNATIONAL CRIMINAL TRIBUNAL FOR RWANDA

IN TRIAL CHAMBER I

Before Judge Erik MØSE, President
Judge Jai Ram REDDY
Judge Sergei Aleckseievich EGOROV

Registrar
Date

Mr Adama Dieng
18 March 2005

The PROSECUTOR
vs
Theoneste BAGOSORA
Gratien KABILIGI
Anatole NSENGIYUMVA
Aloys NTABAKUZE

Case No. ICTR-98-41-T

JUDICIAL RECORDS/ARCHIVES
ICTR

2005 MAR 18 P 2: 57

RAPPORT D'EXPERTISE DANS LE PROCES
D'ANATOLE NSENGIYUMVA DEVANT LE TRIBUNAL
PENAL INTERNATIONAL POUR LE RWANDA par DR
HELMUT STRIZEK

Counsel for Prosecution

Ms Barbara MULVANEY
Mr Drew WHITE
Ms Christine GRAHAM
Mr Rashid RASHID

Counsel for NSENGIYUMVA

Mr Kennedy OGETTO
Mr Gershom Otachi

Other Defence Counsel

Mr Raphael Constant
Mr Paul Skolnik
(Mr Jean Yaovi DEGLI)
Mr Rene SAINT-LEGER
Mr Peter ERLINDER
Mr Andre TREMBLAY

**Rapport d'expertise dans le procès d'Anatole Nsengiyumva devant le Tribunal
Pénal International pour le Rwanda
par Dr HELMUT STRIZEK**

I. Avant-propos

Le présent rapport traite de la situation politique, sociale et militaire au Rwanda entre le 1er octobre 1990 et juillet 1994. Il ne s'occupe pas spécialement des aspects de la conduite de guerre entre les deux belligérants durant la période allant du départ de Kigali du gouvernement intérimaire vers Gitarama le 11-12 avril 1994, jusqu'à la victoire du FPR mi-juillet 1994.

La question principale est de savoir si les prévenus peuvent être tenus pour responsable de la planification du génocide contre les tutsi¹ qui eut lieu entre avril 1994 et mi-juillet 1994.

Il appartient au TPIR de juger si les accusés ont manqué à des obligations que l'histoire leur avait assigné suite à l'attentat, par le FPR, contre l'avion présidentiel le 6 avril 1994 .

En utilisant le terme de génocide, l'auteur se réfère à l'entendement et non à la définition légale. De même, en parlant de tueries en masse de hutu dans la zone sous contrôle du FPR, l'auteur utilise le terme de massacre pour éviter la discussion controversée de leur qualification ou non en génocide.²

Aussi, l'auteur insiste sur le fait que l'usage des termes « hutu » et « tutsi » n'est nullement d'une mentalité raciste, tel que le professeur Jean Pierre Chrétien a l'habitude de dire. L'auteur réfute aussi toute démarche raciste par la simple référence au terme "inyenzi"³, la toute première organisation de militants royalistes du parti UNAR, qui voulaient reprendre le pouvoir par la force des armes dans les années soixante.

Enfin, le rapport ne donne aucune explication exhaustive des origines historiques de la révolution sociale rwandaise de 1959. Ceci a été largement fait par d'autres experts.

L'auteur voudrait cependant mettre l'accent sur le fait que l'abolition de la monarchie s'est déroulée dans un processus démocratique supervisé par les Nations Unies en 1961. La population rwandaise avait le droit inaliénable de choisir la substructure politique du nouvel état indépendant. Il est un fait que les représentants de l'ancien régime n'acceptèrent pas le verdict et s'en allèrent en exil. Le drame rwandais est né à ce moment précis.

¹ L'auteur utilise toujours les mots « hutu » et « tutsi » dans une forme non-infléctée.

² Le 15 juillet 1995 le journaliste allemand Günter Krabbe a présenté dans le quotidien FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG, un calcul qui arrive à la conclusion que - y inclus les tutsi tués - entre 2,5 et 3,5 millions de personnes „manquaient à l'appel" fin juillet 1994. Au moins un million de hutu avaient, donc, disparu également. Le rapporteur a pu poser la question à Seth Sendashonga lors d'une visite à Bonn en 1996 pour savoir ce qu'il en pensait. Il a expliqué que ce calcul se basait, entre autres, sur le nombre de personnes vivant au Rwanda qu'il a fourni sur base des chiffres transmis par les bourgmestres à l'UNHCR, après avoir pris ses responsabilités comme ministre de l'intérieur du gouvernement Twagiramungu. Le chiffre des réfugiés hutu était connu et seul le nombre des exilés rentrés au Rwanda était le résultat d'estimations. La première indication concernant les massacres contre la population hutu ont été données dans le « Rapport Gersony » qui malheureusement n'a jamais été publié.

³ Ngurumbe Aloys, un des activistes le plus connus des "inyenzi", a expliqué dans KANGUKA N° 52, le 12 février 1992 l'origine du mot Inyenzi et les actions des après avoir été incarcéré au Rwanda entre 1981 et 1991. (Voir Annexe 2)

II. Introduction

26163 bis

Le rapport d'expertise d'Alison Des Forges de juin 2002 présente les événements historiques sans presque prendre en considération qu'ils se sont passés dans une situation de guerre. Elle et d'autres témoins experts de l'accusation semblent avoir oublié que les prévenus officiers ont eu affaire à une responsabilité historique, non pas par ce qu'ils planifièrent ou voulurent prendre le pouvoir, mais par ce qu'ils étaient victimes d'un vide politique, consécutif à l'assassinat des plus importants représentants de l'état rwandais, y compris de son armée, ainsi que du chef de l'état burundais et de deux de ses ministres.

Alison Des Forges a une tendance à minimiser l'importance de l'attentat contre l'avion présidentiel le 6 avril 1994, qui est bien au contraire, ensemble avec la reprise immédiate des hostilités militaires par le FPR, le facteur principal à l'origine du génocide anti-tutsi et les tueries de masse de hutu dans la zone sous contrôle du FPR. La combinaison de ces facteurs a exacerbé la haine des miliciens contre la population tutsi et ouvert la voie aux tueries.

L'auteur tient à dire que le génocide tutsi était sans précédent, non comparable aux autres crimes contre l'humanité décrits par Samantha Power (POWER 2002). Le cas tutsi est unique dans la mesure où il est arrivé dans un contexte de vide total de pouvoir, contrairement à l'holocauste qui avait été planifié et perpétré sous la responsabilité de l'état allemand.

Au Rwanda, la haine contre les envahisseurs était beaucoup plus vive au sein du million de déplacés de guerre, principalement de la préfecture de Byumba, qui étaient, spécialement en février 1993, amassés dans des camps de fortune dans les faubourgs de Kigali, après avoir été chassés de leurs biens par les rebelles du FPR, et qui n'avaient aucun espoir de rentrer après la reprise des hostilités le 7 avril 1994. Il est particulièrement révélateur de lire à ce propos ce qu'a écrit Dallaire après la première visite de ces camps en août 1993.

*"And then, in the middle of this rural idyll, we came across a hellish reminder of the long civil war. We smelled the camp before we saw it, a toxic mixture of feces, urine, vomit and death. A forest of blue plastic tarps, covered an entire hillside where 60,000 displaced persons from the demilitarized zone and the RPF sector were tightly packed into a few square kilometres. When we stopped and got out of our vehicles, we were swarmed by a thick cloud of flies, which stuck to our eyes and mouths and crawled into our ears and noses. It was hard not to gag with the smell, but breathing through the mouth was difficult with the flies. A young Belgian Red Cross worker spotted us and interrupted her rounds to guide us through the camp. The refugees huddled around small open fires, a silent, ghostlike throng that followed us listlessly with their eyes as we picked our way gingerly through the filth of the camp. I was deeply impressed by the young Belgian women's calm compassion as she gently administered what aid she could to these desperate souls. It was obvious that she could see through the dirt and despair to their humanity. The scene was deeply disturbing, and it was the first time I had witnessed such suffering unmediated by the artifice of TV news."*⁴

En attaquant le 7 avril 1994, le FPR viola l'accord de paix conclu avec le gouvernement rwandais le 4 août 1993. En agissant de la sorte, le FPR a détruit la base institutionnelle envisagée et partiellement mise en place. De plus, le FPR ne fit aucun effort du tout pour négocier un ordre qui permettrait au reste de l'état rwandais

⁴ DALLAIRE 2003: 63/64.

de combattre la masse de gens qui commettaient les tueries de tutsi. Au contraire, les rebelles sabotèrent tout effort de restaurer l'ordre afin d'arriver à leur victoire militaire. La situation des tutsi devint même plus problématique, désespérée, quand la communauté internationale et le FPR refusèrent toute intervention pour leur venir au secours.

Le retrait, le 15 avril 1994, du contingent belge des casques bleus et des soldats des autres puissances qui sont intervenues pour évacuer leurs ressortissants est l'un des facteurs qui ont encouragé les tueurs à poursuivre leur sale besogne. Paul Kagamé a même menacé de considérer ces militaires comme des ennemis après l'évacuation des européens, tel que le révéla le ministre belge des affaires étrangères, Willy Claes en 1997⁵,

La question est alors de savoir si ceux qui ont essayé de boucher le trou étaient capables de maintenir l'ordre et la paix au moment où les rebelles du FPR menaient une guerre totale.

Quand le Conseil de Sécurité des Nations Unies décida, le 21 avril 1994, de réduire à une portion incongrue de 270 les troupes de la MINUAR, le Général Dallaire n'avait aucune possibilité de protéger les tutsi. Ils étaient laissés à la merci des tueurs qui ont eu le sentiment que la communauté internationale abandonnait le pays au FPR. Toutes les informations disponibles confirment que tous les pays qui se sont opposés au renforcement des casques bleus étaient au courant de la menace qui pesait sur la population tutsi. Ceci est confirmé par Linda Melvern qui a eu l'occasion de lire les rapports confidentiels des réunions du Conseil de Sécurité (MELVERN 2000)⁶.

L'auteur est en désaccord avec l'entendement d'une grande partie de la « communauté internationale » sur la genèse et l'exécution du génocide contre les tutsi à savoir qu'elles étaient planifiées par des « extrémistes hutu ». Il épouse plutôt les conclusions de Robin Philpot : *« Ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali »*. (PHILPOT 2003)

Kofi Annan a raison de dire le 26 avril 2004⁷ que la boucherie aurait pu être arrêtée en 1994 par la communauté internationale. Sur base des éléments recueillis par l'auteur, ce n'est pas la volonté politique qui a fait défaut comme l'a dit Annan, il y avait plutôt une forte volonté de la partie la plus importante des membres du Conseil de Sécurité de favoriser à tout prix la victoire du FPR. Du point de vue de celui-ci une quelconque intervention en faveur de la population tutsi aurait pu porter préjudice à cet objectif. C'est pourquoi ses alliés ont empêché toute tentative de sauver les tutsi menacés.

L'auteur fait cependant sien le point de vue de certains des témoins experts de l'accusation sur les performances du pouvoir actuel dominé par le FPR à Kigali. Mais il ne comprend pas pourquoi par ex. Alison Des Forges, Filip Reyntjens⁸ et André

⁵ Claes a déclaré le 24 juin 1997 devant le Sénat belge : *« Vous rendez-vous compte que le FPR nous avait posé un ultimatum en disant que si nous n'étions pas partis le jeudi, il attaquerait?! Le FPR nous avait dit très clairement qu'il était d'accord pour une opération d'évacuation humanitaire à courte durée, mais qu'il ne fallait pas essayer de transformer le peace keeping en un peace making, sinon, il nous considérait comme des ennemis. »* (Extrait du rapport de la "Commission d'enquête parlementaire concernant les événements du Rwanda"; Chap. 3.8.4.2. Impact sur le génocide.)

⁶ L'auteur n'est pas d'accord avec beaucoup d'interprétations des faits données par Linda Melvern mais pense que ce livre est une précieuse contribution pour le « fact finding ». (Voir STRIZEK 2002)

⁷ « Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, a déclaré, vendredi 26 mars, que la communauté internationale "aurait pu arrêter les tueries" en 1994, "mais la volonté politique n'existait pas, pas plus que les troupes". » Jean-Pierre Stroobants, LE MONDE, March 30, 2004.

⁸ Par ex. dans une lettre adressée au Procureur Général Jallow le 11 janvier 2005 Reyntjens a écrit: *„While I remain committed to the cause which is at the heart of the mandate of the ICTR, on ethical grounds I cannot any longer be involved in this process. I shall, therefore, not be able to co-operate*

Guichaoua⁹ ne remettent pas en cause leur conviction que le génocide est le résultat de la planification des « extrémistes hutu » et excluent qu'il est plutôt le résultat de la situation créée volontairement par les actions du FPR à partir de son invasion en octobre 1990. Sur base des faits, il n'y a aucun élément palpable permettant, de défendre leurs théories sur la planification du génocide par des représentants d'un ordre qui a été écrasé le 6 avril 1994, déclenchant immédiatement les tueries.

Le FPR n'a jamais été une organisation démocratique. Nous savons aujourd'hui que dès le début, l'objectif du FPR était la conquête du pouvoir par les armes, et non pas le partage du pouvoir avec d'autres dans une compétition démocratique, libre et juste¹⁰

III. Le contexte international de la guerre

Les principaux facteurs qui ont rendu possible le génocide tutsi sont le déclenchement de la guerre par le FPR le 1er octobre 1990, et la destruction de l'état rwandais le 6 avril 1994. Les deux événements eurent lieu dans un contexte international d'instabilité qui les a favorisés. Quel était donc le changement majeur du contexte international et quels étaient les objectifs visés par ce changement ?

a) L'invasion du 1^{er} octobre 1990

En 1990, la guerre froide prit fin, avec d'importantes conséquences pour la région des Grands Lacs d'Afrique. La Russie se retira de l'Afrique et l'occident appliqua de nouvelles politiques envers leurs anciens alliés. En mars 1990, le ministre américain des Affaires étrangères, James Baker, accompagné du secrétaire d'état pour les affaires africaines, Herman Cohen, visitèrent Nelson Mandela. Ils firent escale à Kinshasa pour voir le Président Mobutu. Ils dirent en termes clairs à ce dernier que les USA n'avaient plus l'intention de soutenir son régime¹¹. Il lui fit demandé de relâcher immédiatement le président du parti d'opposition UDPS, Etienne Tshisekedi, ce que Mobutu fit. Le 24 avril 1990, Mobutu démissionna de la présidence du parti état MPR, la base du pouvoir au Zaïre. Dans une concertation inhabituelle avec les USA, le Président Mitterrand rendit publique une nouvelle politique durant le sommet franco-africain de La Baule en juin 1990. Le message des deux pays était que des alliés seraient désormais soutenu à la seule condition qu'ils soient enclins à ouvrir leurs régimes et leur procurer une plus grande légitimité démocratique. London observait. Le Président Habyarimana dit alors au Président Mitterrand qu'un tel processus encouragerait les rebelles à prendre le pouvoir. Habyarimana dit en substance au ministre français de la Coopération de 1986--1988, Mr Aurillac : "Je

with the OTP unless and until the first RPF suspect is indicted." Dans une interview accordée au quotidien belge LE SOIR il a déclaré le 13 janvier 2005 : „Kagame est le plus grand criminel de guerre en fonction aujourd'hui.“) Sa position critique envers Kagame est aussi documentée dans REYNTJENS 2004.

⁹ Un exemple qui devrait inviter Guichaoua à faire ce lien est son article rendant hommage au Colonel Cyiza : "Une disparition annoncée" in: CRUVELLIER et al. 2004 on the death of Lt.Col. Augustin Cyiza.

¹⁰ Cf. MUSABYIMANA 2003.

¹¹ La visite a été confirmée par Herman Cohen dans une interview avec l'agence de presse Congopolis le 16 octobre, 2002: „J'étais avec le Secrétaire d'Etat Baker en mars 1990 quand il a persuadé Mobutu d'accepter la démocratie multipartite. Mobutu a annoncé ce changement important le 24 avril 1990. Je crois que la transition que Mobutu avait commencé pourrait avoir été couronné de succès si la classe politique congolaise avait été plus intelligente de l'exécution de cela. Le problème avec la transition Mobutu non finie était la vision générale de la classe politique que le gouvernement transitoire était un théâtre pour la compétition pour contrôler le pouvoir à Kinshasa.“

vais démocratiser mon régime (...) et je serai assassiné.”¹² Mitterrand offrit en réaction une garantie militaire au cas où cette menace se faisait réalité. Selon l’avis d’un journaliste français, le sentiment de la classe politique était: *“Vous les africains devez démocratiser vos régimes et la France fera en sorte que vos ennemis politiques rangent leurs kalachnikovs à la garde-robe”*¹³. Habyarimana fit ce qu’il avait promis à Aurillac. Il entama le processus de démocratisation malgré les risques inhérents.

La démocratisation fut annoncée le 4 juillet 1990 à l’occasion de son discours annuel de circonstance commémorant sa prise du pouvoir en 1973. Le 27 septembre 1990, il annonça la mise sur pied d’une commission de synthèse pour élaborer les amendements nécessaires à la constitution. Le multipartisme devint par la suite une réalité.

Les leaders de la rébellion du FPR avaient peur du mouvement de démocratisation et voulaient profiter de l’instabilité que le processus avait provoqué dans d’autres pays. Ils voulaient profiter de ce moment de confusion et d’excitation pour frapper.

Ils attaquèrent en effet le 1^{er} octobre 1990. L’objectif du FPR était de perturber le processus démocratique. Au cas où ce dernier était mené à bon port, il aurait privé le FPR d’un argument de propagande comme quoi l’invasion se justifiait par « la dictature » de Habyarimana.

Les rebelles n’ont sûrement pas pris en compte l’engagement de la France de venir en aide aux régimes qui seraient menacés de renversement par des rebellions opposées à la démocratie. Mais la France tint parole. Les troupes françaises aidèrent en effet l’armée rwandaise à contenir l’invasion. A la fin du mois d’octobre 1990, les combattants du FPR étaient repoussés en Ouganda, d’où ils étaient venus. Le président Museveni était obligé de les aider encore une fois, contrairement à ses plans initiaux.

Comme le décrit le professeur Mahmood Mamdani (MAMDANI 2001), la situation des rwandais en Ouganda était compliquée. Ils avaient installé au pouvoir Museveni, purent goûter un moment les fruits de leur victoire, mais furent mis sous pression par des ougandais qui leur enviaient certains postes. La situation s’aggravait quand certains exilés demandèrent des parcelles pour s’installer définitivement en Ouganda. Dans une telle situation les « jeunes turcs » rwandais décidèrent de reconquérir le pouvoir que leurs parents avaient perdu au cours de la période 1959-1960. La position de Museveni se résumait alors, comme décrit par Mamdani, à peu près à ceci : “Prenez mes armes, mais ne tentez plus de revenir en Ouganda”. Ceci était une situation tout à fait inconfortable et c’est en partie ce qui explique l’agressivité de leur nouvelle organisation, le FPR.

Le FPR avait peur que la mise en exécution de l’accord bilatéral Rwando-Ougandais sur une solution pacifique au problème des réfugiés rwandais, qui avait été signé le 31 juillet 1990¹⁴ à Kigali sous les auspices du HCR et de l’OUA, pouvait mettre à mal l’argument selon lequel le gouvernement rwandais empêchait les exilés rwandais de rentrer

¹² Voir: Eric Fottorina Dans le piège rwandais, Dossier internet du MONDE, août 1997.

¹³ JEUNE AFRIQUE, Nr. 1747, 30.6.1994, p. 15.

¹⁴ Cf MUSABYIMANA 2003: 37/38. Le 21 avril 1991 Habyarimana a mentionné les accords devant le CND: „Le problème des réfugiés, surtout ceux qui se trouvent en Ouganda, à l’origine des Inyenzi-Inkotanyi, avait trouvé une solution définitive au cours des négociations qui ont réuni les délégués venus d’Ouganda, du Rwanda, de l’OUA et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés“ (Citation de GASANA 2002: 72).

Cet argument avait valu aux rebelles un soutien international fantastique, depuis la conférence de Washington en 1988.¹⁵ Pour empêcher la perte de cette carte maîtresse, le FPR avait tout intérêt à ce que la réunion prévue à Kigali le 24 septembre 1990 pour aplanir les obstacles restants n'aie pas lieu. Le FPR était allé jusqu'à inciter ouvertement les réfugiés en Ouganda à boycotter la première phase de l'accord qui demandait un recensement de la population des exilés pour savoir l'ampleur du problème. Le recensement devait fournir les données fiables sur le nombre de ceux qui souhaitaient retourner au Rwanda, ceux qui voulaient la nationalité ougandaise, ainsi que ceux qui voulaient conserver leur nationalité rwandaise, tout en obtenant un permis d'établissement permanent en Ouganda.

Il devenait de plus en plus clair que Habyarimana, qui avait répété à plusieurs reprises qu'un retour inconditionnel et massif des exilés pouvait causer de sérieux problèmes au Rwanda, donnait de plus en plus de signes de flexibilité, surtout après la visite au Rwanda du pape Jean Paul II au début du mois de septembre 1990.

La réunion programmée à Kigali pour le 24 septembre 1990 fut annulée. Une semaine plus tard, les rebelles du FPR envahirent en effet le Rwanda, et le problème des réfugiés ne pouvait jamais être résolu pacifiquement.

L'invasion du 1er octobre 1990 ne peut, donc, se justifier par le problème des exilés, dès lors que comme le confirme le Vice Premier Ministre de l'Ouganda, Eriya Kategaya le 3 octobre devant le Conseil National de Résistance (faisant office de parlement), le problème des exilés était en passe de trouver une solution : « *I would like to repeat the position of the Movement and Government to that we all along we have been working with the Rwandese Government to find a political solution to the huge population of Rwandese Refugees who have stayed in this country for over 30 years. The last meeting which was held at Kigali from 27th to 30th July 1990¹⁶, had come up with promising ways of solving this long outstanding political problem.* »¹⁷

Au moment de l'invasion, les USA étaient d'accord avec l'approche du président français François Mitterrand de soutenir le régime en place pour empêcher les exilés tutsi de le renverser. Cependant, à la fin de 1993, l'administration du président Clinton changea de position. Clinton s'enfuit du cauchemar somalien au début du mois d'octobre 1993 et promit de ne jamais envoyer de troupes en Afrique. Mais peu après une partie de cette même administration se rendit compte que les USA ne pourraient guère arriver à leurs objectifs de renverser le régime fondamentaliste de Khartoum sans soldats. L'auteur a développé dans une série de publications¹⁸, ses conclusions concernant la stratégie appliquée depuis par les USA en Afrique qui peut être qualifiée de « syndrome soudanais » (Le rapporteur se permet de reprendre en Annexe 2 une partie d'une publication récente (STRIZEK 2004) où il traite de cette question.)

Le combat contre le régime de Khartoum exigeait de nouveaux alliés et il fallait par conséquent mettre en sourdine la menace de démocratisation dans le monde anglophone.

¹⁵ Cette conférence avait été organisée avec le soutien de Roger Winter, alors président de U.S. Committee for Refugees. Winter qui travaille actuellement avec USAID était un des premiers promoteurs de Paul Kagamé et continue à le faire.

¹⁶ Kategaya se réfère au Sommet Ougando-Rwandais qui a eu lieu à Kigali et qui s'est penché sur la question des réfugiés. Le 11 septembre 1990 à Kampala un sommet tripartite (Zaire-Ouganda-Rwanda) a discuté le problème dans une atmosphère tendue puisque le Rwanda accusait l'Ouganda de ne pas empêcher le FPR de préparer une guerre. (Cf MUSABYIMANA 2003: 37/38).

¹⁷ Cf. Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Données sur l'implication de l'Ouganda dans l'agression contre le Rwanda, p. 14, inédit, Kigali 1990. (Citation dans S.J. Barahinyura, Rwanda. Trente deux ans après la révolution sociale de 1959. Frankfurt/Main, 1992, p. 9).

¹⁸ Cf. la liste des publications de l'auteur annexée à son CV.

Ainsi, en octobre 1993, au Conseil de Sécurité de l'ONU, Madeleine Albright refusa d'honorer l'engagement américain de protéger militairement la transition politique au Rwanda, engagement qui avait été pris quelques semaines auparavant quand les accords d'Arusha étaient signés le 4 août 1993, avec l'aide de David Rawson et quelques collègues allemands du « Prayer Breakfast Movement »¹⁹. Amadou Toumani Touré, actuellement président du Mali, déclara en 1994: « A la Conférence de la Baule, en juin 1990, on nous a quasiment annoncé qu'on allait exiger des Etats africains un certificat de bonne conduite démocratique. En 1993, changement de disque: 'La démocratie, c'est très bien, mais ce qui importe, c'est l'efficacité' »²⁰.

b) L'attentat contre l'avion présidentiel le 6 avril 1994 et la reprise de la guerre par le FPR

Le processus décrit par Touré produisit une instabilité entre l'occident et les pays africains. La démocratie n'était plus aussi importante. Le conflit dans les balkans connu un regain, ce qui détourna vers cette région l'intérêt des USA.

Nous ne savons pas exactement quand la décision de soutenir la victoire militaire du FPR a été prise à Washington, mais en revanche nous savons quand cette décision a été exécutée. Il s'agit du 21 avril 1994. Quand la guerre a repris et que le génocide anti-tutsi battait son plein, les USA et la Grande Bretagne décidèrent de ne pas interférer au Rwanda pour protéger les tutsi. La publication le 5 mai 1994 de la "Presidential Decision Directive 25" (PDD 25)²¹ visait à établir un nouvel obstacle pour décourager toute personne susceptible de succomber à la tentation d'une intervention militaire en faveur des population tutsi en danger.

Dans le présent rapport, l'auteur ne s'étend pas outre mesure sur la question de la responsabilité pour l'attentat contre l'avion de Habyarimana le 6 avril 1994. Il n'y a aucun doute que le FPR en est responsable. Les indices sont si flagrants (témoignages de Hourigan, Jean-Pierre Mugabe, Christophe Hakizabera, Deus Kagiraneza, Abdul Ruzibiza, Aloys Ruyenzi, le rapport du juge français Bruguière, ainsi que le livre écrit par Charles Onana et le dissident du FPR Deo Mushayidi)²², qu'il serait facile pour n'importe quel tribunal (y compris le TPIR), d'arriver à la même conclusion. Le problème est le seul fait que tous les efforts sont mis en place par des partis intéressés pour faire en sorte qu'un tel procès n'aie pas lieu.²³

La France, le seul état du Conseil de Sécurité à avoir essayé de s'opposer à la politique menée par le FPR et ses allies, est accusée d'avoir facilité le génocide tutsi.

¹⁹ David Rawson est devenu Ambassadeur des Etats Unis à Kigali en décembre 1993, a évacué l'ambassade américaine le 10 avril 1994, est retourné au Rwanda après la victoire du FPR et a quitté le Rwanda définitivement en janvier 1996. Concernant la branche allemand du Prayer Breakfast Network son directeur de longue date Rudolf Decker a publié trois paperbacks où il décrit ses activités avant, pendant et après les négociations d'Arusha. (Le premier livre de 1995 n'était pas signé de son nom.)

²⁰ JEUNE AFRIQUE, Supplément au N° 1753/54, août 1994.

²¹ Cette directive empêche le Président américain d'engager des soldats américains dans des conflits qui ne touchent pas « l'intérêt national » américain.

²² ONANA et MUSHAYIDI 2001.

²³ La conviction de l'auteur que cet attentat sophistiqué contre deux présidents régionaux et une partie importante de la direction des Forces Armées Rwandaises réunis dans un seul avion aurait été plus ou moins impensable sans l'aide de quelques services secrets extra-régionaux ne peut pas être prouvée définitivement sans que quelques archives secrètes libèrent leurs « trésors ». Comme préalable il faudrait une investigation neutre international de cet attentat, ce qui est malheureusement empêché par les Etats Unis et la Grande Bretagne.

Les faits pourtant ne le démontrent pas. La France était absente militairement au Rwanda quand la guerre a repris.

Comme confirmé par l'ex-Premier ministre français, le Président Mitterrand avait accepté, sur son conseil, de réduire significativement l'assistance militaire au Rwanda²⁴ à partir d'octobre 1993. La France était supposée maintenir au Rwanda ses troupes jusqu'à la mise en place du gouvernement de transition à base élargie (GTBE). Mais les militaires français quittèrent le Rwanda en décembre 1993 au milieu d'un chaos politique et le gouvernement de transition ne sera jamais mis en place. Il n'y avait donc pas de gouvernement incontestable quand le président a été tué et quand l'armée rwandaise a été décapitée dans la nuit du 6 avril 1994. Avant cela, les USA et la Grande Bretagne avaient tout fait pour miner la capacité de la MINUAR tel que décrit dans les livres du Général Dallaire et du Colonel Marchal (DALLAIRE 2003; MARCHAL 2001). Après l'attentat du 6 avril 1994 détruisant les structures étatiques, le départ de tous les européens le 15 avril et la décision du Conseil de Sécurité des Nations Unies de réduire la MINUAR à un effectif symbolique, tout était enfin prêt pour assurer une victoire militaire du FPR.

IV. Planification du génocide?

L'un des éléments importants qui ont permis le génocide était la scission des parties politiques au Rwanda après la violation du cessez-le-feu par le FPR le 8 février 1993. Même si les accords d'Arusha furent signés le 4 août 1993 les forces disposées à un compromis et à les mettre en exécution étaient très affaiblies par l'attitude militariste du FPR. Les parties se scindèrent en deux camps, l'un favorable à la coopération avec le FPR pour renverser Habyarimana, l'autre qui ne voulait pas entendre parler de renverser Habyarimana pour le remplacer par le FPR. Ce dernier est celui qui sera plus tard baptisé "hutu power".

L'offensive de février 1993 avait été préparée de façon très sophistiquée, sur fond d'une campagne médiatique sans précédent. Comme James Gasana²⁵ le souligne, le FPR a pu utiliser à son compte les organisations rwandaises des droits de l'homme. En janvier 1993, une « Commission internationale d'enquête » est venue au Rwanda. Après un séjour de trois semaines, une partie de ses membres accusèrent le gouvernement de coalition de Dismas Nsengiyaremye de préparer un génocide. En effet, dans le rapport final publié le 8 mars 1993 (AFRICA WATCH 1993), cette accusation est apparue de façon moins accentuée, les déclarations du mois de janvier avaient déjà produit ses effets de divertir l'opinion publique internationale de l'offensive du 8 février 1993. La Belgique et d'autres pays utilisèrent le rapport comme prétexte pour bloquer leur coopération avec Habyarimana et son gouvernement.

Le rapport final fit aussi état, sans la moindre preuve irréfutable, de l'existence « d'escadrons de la mort ». Cette affirmation émanait principalement du témoignage d'un journaliste amateur du nom de Janvier Afrika. Melvern²⁶ le cite exhaustivement mais cache le fait qu'il était en prison au moment où il a fait ce témoignage²⁷. Il n'a

²⁴ « Lorsque les massacres ont commencé à Kigali dans la nuit du 6 avril 1994 après que l'avion transportant le président Habyarimana eut été abattu, la présence militaire française n'est plus alors constituée que par une trentaine d'hommes, notre désengagement massif s'étant réalisé à compter d'octobre 1993. » (Balladur, Le Figaro, August 2004).

²⁵ Il cite une lettre d'une « personnalité du FPR au Journal ISIBO en date du 26 décembre 1992, lettre dans laquelle il disait à l'éditeur que le FPR n'allait pas attaquer avant la sortie du rapport de la Commission internationale. » (GASANA 2002: 183).

²⁶ Melvern 2004, version allemande, p. 42.

²⁷ Shimamungu écrit: „Ce que le Rapport ne dit pas c'est que le faux témoignage a été extorqué à

jamais été expliqué²⁸ de façon claire, comment Jean Carbonare, à ce moment déjà membre du lobby pro-FPR, pouvait produire une interview avec quelqu'un qui était derrière les barreaux.²⁹ Il semble qu'on avait fait miroiter à Janvier que s'il révélait l'existence des escadrons de la mort, il pourrait recevoir des compensations.

Ce rapport est sans doute l'un des meilleurs exemples justifiant la déclaration de Kagame « *Nous avons mené la guerre de la communication et de l'information mieux que quiconque.* »³⁰ ou pour le système de désinformation tel que décrit par le professeur Johan Pottier (POTTIER 2002).

L'offensive de février 1993 a mis en exergue un point supplémentaire : la faiblesse de l'armée rwandaise. Sans l'appui de la France, le FPR serait arrivé probablement à Kigali. La discussion controversée au sein de la société rwandaise, sur l'auto-défense, connut un regain d'intérêt. L'objectif était de suppléer à la faiblesse de l'armée nationale une lutte contre une guérilla du FPR plus organisée et mieux équipée.

L'assassinat d'Emmanuel Gapyisi le 18 mai 1993 par le FPR devint un point de départ d'une nouvelle stratégie appliquée par les rebelles après l'échec de l'attaque du 8 février 1993.³¹ Gapyisi, qui était considéré comme l'un des politiciens les plus respectés de la nouvelle génération, fut assassiné par ce qu'il refusait de rejoindre l'aile pro-FPR du parti MDR. Il aurait bien pu organiser une résistance démocratique contre l'envahisseur. En conséquence, il était considéré comme dangereux pour le FPR. Gapyisi avait écrit entre autre : « *Aujourd'hui au Rwanda le mot d'ordre est clair : plus jamais un pouvoir imposé par la force. En cas de besoin, la population rwandaise doit se tenir prête à organiser la résistance civile contre quiconque tenterait de s'imposer par la force. Un million de Rwandais ont fui devant l'avancée du FPR. Faudra-t-il que deux, trois, quatre millions de Rwandais soient déplacés pour commencer à organiser l'autodéfense. L'éventualité de l'instauration ou du maintien du pouvoir par la force est redoutée par la majorité des Rwandais. Elle*

Janvier Africa pendant qu'il était incarcéré à la prison de Kigali pour une affaire d'escroquerie. Il lui avait été promis que des pressions seraient exercées sur la justice rwandaise, pour le faire sortir de prison. Effectivement Amnesty International dont le Professeur Reyntjens est le correspondant pour la Région des Grands Lacs, est intervenu dans ce sens, alléguant que Janvier Africa était détenue parce qu'il était journaliste alors que les faits qui lui étaient reprochés n'avaient rien à voir avec sa profession (Umurava Magazine N° 17). » (SHIMAMUNGU 2004 : 300)

²⁸ Il y a cependant des indications que le Président Habyarimana aurait donné l'instruction à ses services de laisser la Commission se rendre où elle voulait sans être accompagnée.

²⁹ Extrait du compte-rendu préliminaire de la session du 22 mars 2004 de la „Commission d'Enquête Citoyenne pour la vérité sur l'implication française dans le génocide des tutsi au Rwanda“ qui s'est tenue à Paris: „Rappelons que début 1993 Jean Carbonare a ramené plusieurs heures d'enregistrement vidéo de la confession de Janvier Africa, et qu'il a transmis ce document au responsable Afrique de l'Élysée, Bruno Delaye.“ (<http://www.enquete-citoyenne-rwanda.org>).

³⁰ Cf REYNTJENS 1999: 64.

³¹ Contrairement à l'affirmation du FPR selon laquelle Emmanuel Gapyisi et Félicien Gatabazi auraient été tués par des « extrémistes hutu » André Guichaoua a trouvé que le FPR est responsable de leurs morts. Stephen Smith écrivait dans Le Monde le 7 mai 2004 : « *Ministre des travaux publics et de l'énergie dans le gouvernement dirigé par l'opposition, Félicien Gatabazi, fondateur et chef du Parti social-démocrate (PDS), avait pris ses distances, dès la fin 1993, tant à l'égard du président Habyarimana que par rapport au FPR, le mouvement rebelle de Paul Kagame. Son parti n'entendait être "le valet" ni de l'un ni de l'autre, expliqua-t-il lors d'un meeting, en février 1994. Quelques jours plus tard, le lundi 21 février, sortant d'une réunion de l'opposition à l'hôtel Méridien de Kigali, l'opposant fut tué dans sa voiture sur l'échangeur qui montait à son domicile, vers 22 h 45. Selon des témoignages recueillis par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) et le juge Bruguière, et confirmés à André Guichaoua, deux militaires du FPR seraient les auteurs de ce crime: le lieutenant Godfrey Kiyago Ntukayajemo, qui purge une peine à perpétuité pour d'autres faits, et le sergent Eric Makwandi Habumugisha, qui aurait déjà assuré la "couverture" du meurtre d'un autre dirigeant de l'opposition, Emmanuel Gapyisi, en mai 1993.* »

constituerait un recul déplorable du processus de démocratisation engagé depuis trois ans. »³²

L'étape suivante de cette nouvelle stratégie fut l'assassinat le 21 octobre 1993 de Melchior NDADAYE, le nouveau président burundais élu démocratiquement peu avant. Le monde ne fut pas consterné outre mesure et la catastrophe qui se dessinait ne fut pas arrêtée. (Il est murmuré que Kagamé aurait été à Bujumbura le jour de cet assassinat³³.) Après ce meurtre, la confiance que certains cercles hutu avaient placée dans les accords d'Arusha s'ébranla.

La dernière étape de cette stratégie avant l'attentat contre l'avion présidentiel fut l'assassinat le 22 février 1994 du leader charismatique du parti PSD, Félicien Gatabazi. Une semaine avant, il avait signé son arrêt de mort en déclarant à Butare : « *Notre parti n'a pas jamais accepté de se mettre sous la coupe du parti MRND, il ne se mettra jamais non plus sous la tutelle du FPR* ». André Guichaoua a révélé que c'est le FPR qui a tué Gapyisi et Gatabazi.

*

**

La partie qui suit, traite de certains points qui sont souvent avancés comme preuves de la planification du génocide par les "extrémistes hutu", terme utilisé sans définition claire, pour désigner tous ceux qui, au Rwanda, contestaient la justification de la lutte armée du FPR pour combattre la « dictature ». On a pris l'habitude de désigner toute cette opposition comme « hutu power ».

a) *Démocratisation et génocide (Evaluation du document d'Anatole Nsengiyumva: "Le vent de l'Est du 22 mai 1990; WS-02-27")*³⁴

A différents endroits, il fut posé la question de savoir si la démocratisation imposée par les USA et la France après la fin de la guerre froide n'était pas la raison derrière l'instabilité en Afrique Centrale. En effet, on peut se demander si la démocratisation n'a pas contribué à raviver les rivalités ethniques qui avaient été contenu par les régimes militaires. Mais il est clair que les problèmes ethniques ne pouvaient pas justifier la perpétuité de ces régimes. La situation pour un changement était mûre après la fin de la guerre froide. Les aspirations démocratiques des populations se faisaient entendre partout en Afrique.

Dans ce contexte, le papier d'Anatole Nsengiyumva³⁵ de 1990 ne doit pas être utilisé – comme certains le font - pour prouver que tout débat critique à propos de la démocratisation est déjà une preuve de planification du génocide.

³² SHIMAMUNGU 2004: 314/315.

³³ SHIMAMUNGU 2004: 316.

³⁴ Ce document a été choisi comme un exemple important. L'auteur affirme qu'il n'a trouvé nulle part dans les documents qu'il pouvait consulter concernant les activités d'Anatole Nsengiyumva aucun « élément raciste » n'a pu être détecté. Cela se réfère également à la note du 27 juillet 1992, mentionnée par Alison Des Forges dans son rapport d'expertise dans le procès contre Casimir Bizimungu et al. Des Forges affirme qu'Anatole Nsengiyumva a suggéré "that the population would rise up and kill tutsi"(p.14). Ce n'est pas correct. Il prévient seulement que cela pourrait se produire. Pour éviter une telle situation, il a recommandé : "To this end, the democratic process must be kept on course and, whenever necessary, shown to the world to prove that, in spite of our current difficulties, we are still committed to democracy or, rather, to the democratic process." Il propose que les difficultés créées par les négociations d'Arusha devraient être discutées avec les alliés du Rwanda : "Diplomatic action, be it informal, is therefore a matter of absolute necessity." Cette recommandation n'incite pas aux exactions contre les tutsi.

³⁵ Il est à noter que Dallaire qui est très sévère envers les dirigeants des Forces Armées Rwandaises ne mentionne pas le nom d'Anatole Nsengiyumva dans son livre.

Dans son papier Nsengiyumva relève qu'au Burundi, le président Buyoya, représentant le clan Bururi des hima-tutsi, avait déclaré qu'il « n'y avait aucun problème ethnique au Burundi et qu'il en serait ainsi aussi longtemps qu'il serait au pouvoir ». Mais après la révolte dans les communes nordiques de Ntega et Marangara en 1988 qui avait été noyée dans le sang, Buyoya avait admis qu'il y avait un problème hutu-tutsi en dépit de son régime militaire.

Pour compliquer la situation, au Burundi, le gouvernement « d'unité » nationale mis en place après les événements de Ntega et Marangara mentionne clairement le nombre de postes ministériels dévolus aux hutu et aux tutsi. Le gouvernement ne pouvait donc pas ignorer la donne hutu-tutsi.

Il est donc légitime, pour Nsengiyumva, de dire que malgré les efforts du Président Buyoya de consolider l'unité nationale, il faisait face à une forte opposition au sein même de son camp tutsi qui voyait s'éroder ses privilèges au profit de l'élite hutu. Même au sein du parti UPRONA des voix discordantes furent entendues, s'opposant à cette politique.

En conséquence, même le régime militaire au Burundi ne pouvait plus garantir « l'unité nationale ».

Au Rwanda, le système de parti unique de Habyarimana et sa version de la politique « d'unité nationale » devint la cible de critiques. Allant contre les craintes de Habyarimana de voir la démocratisation ramener les démons ethniques, Anatole Nsengiyumva relève que la démocratisation est inévitable. Il dit que même en Tanzanie, le Président Mwinyi avait déjà remis en cause l'existence du système de parti unique et Julius Nyerere lui-même, toujours président de ce parti avait confessé que « l'ère du parti unique était dépassée ».

Parlant de la menace que représentaient les réfugiés rwandais, il prédit une conflagration politique qui est en effet arrivée. N'était-ce pas de son devoir en tant qu'agent de renseignement de faire une telle analyse ?

Anatole Nsengiyumva regrette dans une certaine mesure la disparition du bloc de l'est et la victoire du système capitalisme sur le système socialiste/communiste. Il déplore le fait que les blancs ont maintenant un contrôle total sur l'Afrique et ses matières premières.

Mais étant donné que le système du parti unique était hérité du bloc de l'est et qu'il ne pouvait pas être maintenu après la disparition de ce dernier, il conseille à son président: "C'est une question de temps et tout dépend du processus adopté par chaque pays pour initier l'inévitable processus de changement ».

Tout en dénonçant le processus de démocratisation comme étant une imposition de l'homme blanc, il indique clairement que l'Afrique n'a pas d'autres choix que de suivre le vent du changement.

En dépit de sa position quelque peu "gauchiste", son analyse des changements qui doivent survenir en Afrique est tout à fait correcte : « *Notre pays sera sûrement affecté par les vagues de changements qui sont à nos portes* ». Il prédit même que les problèmes existants de régionalisme, la question des réfugiés et la faiblesse des institutions seront mis en avant par ceux qui vont demander les changements.

En disant que « les problèmes ethniques risquent d'être exploités de façon malicieuse par ceux qui vont essayer de provoquer la chute du gouvernement ou des changements prématurés », Anatole Nsengiyumva simplement appelle à des changements responsables. Il ne s'oppose pas aux changements.

Concernant le problème des réfugiés, il a même sous-estimé le danger que les exilés en Ouganda pouvaient poser de retourner par la force des armes: "A chaque fois, j'ai conclu qu'ils ne pouvaient pas retourner par la force des armes dans un future proche, mais j'ai ajouté qu'entre temps ils étaient capables de causer du tord.

Juste 5 mois plus tard, les événements historiques lui ont donné tort, l'invasion du FPR commençant le 1^{er} octobre 1990.

La conclusion de l'auteur est très claire. Dans son analyse de mai 1990, Anatole Nsengiyumva décrit – même si l'auteur ne partage pas entièrement son raisonnement idéologique - les dangers réels et propose une solution pragmatique.

Quand il dit que : « *A mon avis, ce vent de l'est vient plutôt de l'ouest et ses conséquences auront une portée à long terme et de façon diversifiée* » et nous « *devrions les initier sans attendre le vent* », il prédit ce qui allait arriver avec le sommet de La Baule de juin 1990.

Dans ce document, Anatole Nsengiyumva opte pour une démarche prudente sans méconnaître les dangers inhérents au processus démocratique. A aucun moment il ne suggère de s'opposer aux changements.

Au cours de carrière au ministère allemande de la coopération à Bonn, l'auteur a essayé en vain de convaincre la classe politique des dangers du problème ethnique au Burundi après le génocide contre l'élite hutu au Burundi en 1972.

Il a aussi souligné que la situation après les événements de Ntega et Marangara et l'afflux des réfugiés au Rwanda pouvait avoir des répercussions très dangereuses dans un pays où le problème hutu-tutsi était moins virulent pour l'instant.

La France s'est opposée aux sanctions contre le régime du Bururi au Burundi qu'elle a appuyé depuis 1972. Au fait, cette attitude pro-tutsi au Burundi prouve que la France n'a jamais appliqué une politique pro-hutu au Rwanda. Les gouvernements français de toutes obédiences politiques ont toujours soutenu une stabilité relative sur base du statu quo au Rwanda et au Burundi.

b) L'auto-défense et la stratégie de guérilla

La situation a changé dramatiquement au Rwanda depuis l'invasion par le FPR du 1^{er} octobre 1990. Il était inévitable que le problème ethnique revienne à la surface étant donné que les rebelles du FPR étaient vus comme la branche armée des exilés tutsi du Burundi et de l'Ouganda. Les rebelles venaient de la diaspora tutsi. Et tout le monde savait bien que les tutsi de l'intérieur pouvaient être la cible de la haine ethnique. Il est absolument surprenant de prétendre que le problème ethnique et la guerre pouvaient être séparés

Mais le gouvernement rwandais réussit quand même à limiter le danger, jusqu'à l'assassinat du président Habyarimana, même si c'est devenu plus virulent après l'offensive du FPR du 8 février 1993 et l'afflux massive de déplacés de guerre. Ceci ne veut pas dire non plus qu'il n'y a pas eu d'incidents. Le fait est qu'ils étaient maîtrisés tant que Habyarimana était en vie.

La question ethnique s'est aggravée quand Paul Kagamé a opté pour la guérilla au début de l'année 1991. Historiquement, la réponse contre une telle stratégie a toujours été une sorte d'autodéfense. Au Rwanda, il était évident que la guérilla qui a été appliquée durant l'occupation pendant une journée de la ville de Ruhengeri en janvier 1991 allait amener le « syndrome de la cinquième colonne », contre la population tutsi de l'intérieur.

En conséquence, ce n'était pas une expression de haine ethnique quand quelques officiers dont la tâche était de déterminer qui était l'ennemi, ont déclaré dans un document que le tutsi collaborant avec l'ennemi principal, donc le FPR, devenait par extension un ennemi. Ils n'ont jamais dit que tous les tutsi, peut importe leur position vis à vis du FPR, étaient des ennemis. De même, ils n'ont jamais dit que tous les hutu modérés étaient des ennemis. Le document définissant l'ennemi fait la

différence entre les hutu/tutsi qui veulent changer le gouvernement par des moyens démocratiques et ceux qui veulent renverser le gouvernement par la force.

Quand Habyarimana montrait des signes de disposition à négocier un cessez-le-feu, afin d'éviter un bain de sang, le FPR ne fit rien, ou alors très peu. Bien au contraire il rompait des accords d'armistice - au moins trois fois - quand il a vu que le président rwandais était prêt à négocier une paix durable.

La guerrilla avait une tradition spécifique au Rwanda. Comme décrit dans une interview avec Aloys Ngurumbe (voir annexe 1) en 1961, le parti monarchique UNAR créa des milices, plus tard connu sous l'appellation d'INYENZI, essayant par tous les moyens de tuer de façon arbitraire tous les leaders hutu qui demandaient les changements démocratiques dans le pays. Cela n'a pas marché. Mais quand les hutu ont appliqué la même stratégie en 1963 après l'invasion des forces monarchistes ce fut un succès. En effet, après la mort de quelques 10.000 tutsi dans le pays, le parti UNAR et son armée arrêtaient l'invasion. L'UNAR ne voulait pas sacrifier la population tutsi qui était restée à l'intérieur du pays

Les rumeurs disent que les leaders du FPR n'informèrent pas les anciens représentants de l'UNAR de leur plans d'invasion d'octobre 1990, de peur qu'ils ne s'y opposent pour éviter des représailles contre les tutsi. Les leaders du FPR étaient déterminés à poursuivre la guerre même quand ils se sont rendus compte qu'un nombre important de tutsi serait tué.

Il fait partie de la tragédie rwandaise que les Interahamwe et la radio RTLM voulaient après l'attentat du 6 avril 1994 faire croire à la population que la stratégie appliquée en 1963 pouvait encore marcher. Ils n'ont pas compris ou ne devaient pas le comprendre³⁶ que le FPR était déterminé à sacrifier³⁷ – comme l'a souligné le Général Dallaire devant la chambre en janvier 2004 – un grand nombre de tutsi. Ce n'est que le 25 juin 1994 que la RTLM a appelé les hutu à arrêter de tuer les tutsi. C'est seulement à cette date que les propagandistes de la RTLM se sont rendus compte que le FPR n'était pas disposé à arrêter la guerre et qu'au contraire la mort des tutsi justifiait la position du FPR devant la communauté internationale quand il disait qu'il se battait pour combattre les „génocidaires“³⁸.

Cette dialectique cruelle était le résultat du vide politique créé par l'attentat contre l'avion présidentiel et l'installation d'un gouvernement sans pouvoir auquel ni le FPR, ni la communauté internationale n'ont donné la chance de ramener la paix et l'ordre et de stopper les tueries. L'auteur a été informé de source sûre que durant l'un des cycles de négociations tenus à Kampala, le FPR refusa même un cessez-le-feu de 5 jours pour tester la crédibilité du gouvernement intérimaire. La requête lui avait été faite conjointement par les représentants des missions diplomatiques française, américaine, britannique et tanzanienne en présence du Président Museveni.

³⁶ Il y a des gens qui pensent, suite aux témoignages de Ruzibiza et Ruyenzi, que la RTLM a été infiltrée par le FPR dans l'objectif de garantir une propagande anti-tutsi qui nourrissait la sympathie du monde entier envers le FPR. Cette affirmation ne peut pas être prouvée définitivement jusqu'à présent, faute de documents pertinents.

³⁷ Charles Karemano qui appartenait avant le 6 avril 1994 à la direction du Parti Social-Démocrate (PSD) a élaboré la dialectique fatale qui dominait les événements : „Les Interahamwe, les miliciens hutu, tuaient les tutsi croyant que, sensible au sort des tutsi, le FPR allait stopper ses conquêtes. La logique de terreur devint donc la suivante: les massacres des civils tutsi justifiaient les attaques du FPR; ces attaques encourageaient les tueries des tutsi.“ (KAREMANO 2003: 34)

³⁸ Dans une émission de la RTLM du 25 juin 1994, Gaspard Gahigi disait par ex. : *“In order for peace to be restored – as Mr. Jean Kambanda once said, and rightly so – you must know your adversaries, the Inkotanyi. Your neighbour is not your adversary, simply because of he is this or that other way.(...) If the French come to help us we must make our contribution. The killings must stop everywhere. As for us, we must ensure that no one is victimized because of his appearance or regional origin, but rather for his acts.”* (Quoted from § 419 of the Media Trial verdict of 3 December 2003).

Toujours à propos de la défense civile, on peut affirmer avec Bernard Lugan (LUGAN 2004)³⁹ que des discussions menées dans un cadre politique et militaire ne peuvent en aucun cas être considérées comme une préparation systématique de tuer « l'ennemi secondaire ». Dans son récent livre en effet, Bernard Lugan déclare que la défense civile est une tactique normale dans une situation militaire difficile. Après la débandade de l'armée rwandaise en 1993, c'était clair pour tout observateur que l'armée ne pouvait plus contenir les rebelles du FPR.

Comme Lugan le met en évidence, la stratégie de la défense civile est en concordance avec l'approche classique des écoles militaires françaises. « *La politique d'« autodéfense populaire » ou « autodéfense civile » fut définie dans un but qui, selon nous, n'était pas le génocide des tutsi, mais la Défense Opérationnelle du Territoire à l'image de DOT que les militaires français avaient peut-être enseignée à l'état-major rwandais, sans parler des officiers, dont le colonel Bagosora, qui avaient appris cette doctrine lors de leur stage à l'École de guerre à Paris. Cette « autodéfense populaire » était destinée à organiser la résistance en cas d'enfoncement des lignes des FAR par l'APR » (LUGAN 2004 : 183)*

S'agissant des milices, l'auteur ne peut pas en dire mieux que ce qu'en dit Bernard Lugan. Pour cette raison, il est justifié de le citer encore une fois. « *La création des milices en 1992 permet-elle, comme l'écrit Prunier, de soutenir que le génocide était en préparation à cette date ? Non, car tous les partis s'étaient dotés de telles forces supplétives destinées à l'origine à maintenir l'ordre durant les réunions publiques. (...) et même le parti totalement étranger à l'idéologie génocidaire et plus généralement à l'« ethno-nationalisme hutu » comme l'était le PSD avait la milice, les Abakombozi (Libérateurs). » (LUGAN 2004 : 182/183)*

On peut ajouter simplement que le parti MRND ne fut pas le premier à créer les milices, contrairement à l'opinion largement répandue. Ce fut en réaction au parti MDR qu'il le fit. A ce propos, Eugène Shimamungu écrit, dans un posting sur le site internet "Cercle solidaire" du 5 Décembre 2000: « *L'ex-Premier Ministre Nsengiyaremye Dismas a créé la première milice les "Inkuba" "la foudre", contrairement au principe n°4 de la Charte politique⁴⁰ (...) C'est en réaction contre cette violence que les Interahamwe vont être créés sur une idée d'un conseiller politique chargé de la stratégie du MRND, Anastase Gasana (...), partisan d'une ligue forte de la jeunesse du parti MRND.* »

Dans son récent livre, Eugène Shimamungu⁴¹ affirme que le fondateur des Interahamwe n'est rien d'autre que Anastase Gasana qui plus tard rejoindra le parti MDR, fut ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de Mme Uwilingiyimana et fut même reconduit sous le gouvernement du FPR. Rien n'exclut qu'il ait pu être un infiltré du FPR d'abord au parti MRND, puis au MDR, après ses

³⁹ L'auteur tient à déclarer qu'en citant Bernard Lugan il n'adopte en aucun cas ses positions sceptique concernant la démocratisation et ses options royalistes. Pour ses sympathies avec la dynastie royale nyiginya Bernard Lugan n'est pas suspect d'être anti-tutsi. C'est pour cette raison que ses conclusions étonnantes ont une grande valeur.

⁴⁰ Le „Rapport de la Commission Nationale de Synthèse“ retenait clairement: „*La coexistence pacifique entre les différentes composantes de la société rwandaise est essentielle. Dans ce cadre, les partis politiques ne peuvent exercer leurs activités que par des moyens pacifiques. Il leur est notamment interdit de créer des milices et autres organisations aux méthodes similaires, le rôle de maintien de l'ordre et de la sécurité appartenant à l'Etat. Un organe consultatif en matière de défense et de sécurité doit être institué.*“

⁴¹ SHIMAMUNGU 2004: 309.

26150 bis

premiers contacts avec l'idéologue du FPR qu'était le professeur Alexandre Kimenyi.⁴²

Dans une lettre adressée à Kofi Annan le 5 mai 2001, Félicien Kanyamibwa, le coordinateur général de l'organisation OPJDR (Organization for Peace, Justice, and Development in Rwanda) demandait d'ailleurs à l'ONU de refuser à Gasana Anastase, l'accréditation comme représentant du Rwanda auprès des Nations unies, suite à son passé politique qui laissait à désirer.⁴³

Ces faits sont à considérer à la lumière des témoignages d'Abdul Ruzibiza (RUZIBIZA 2004) et d'Aloys Ruyenzi (RUYENZI 2004) affirmant que le FPR ne s'opposa pas aux milices, mais les utilisa. Aloys Ruyenzi a ajouté en janvier 2005, après la dénonciation de Paul Kagamé comme criminel de guerre par Filip Reyntjens, un témoignage intitulé « President Kagame is indeed a war criminal » contenant une série de révélations stupéfiantes. (Voir le texte en Annexe 3)

Comme déjà mentionné, même une personne comme Emmanuel Gapyisi qui pouvait être considérée comme non aligné dans la configuration politique rwandaise, et qui ne peut pas être soupçonné d'avoir eu un quelconque esprit génocidaire, avait aussi lancé en 1993, l'idée de la défense civile. Il sied de rappeler que même en Ouganda, d'où naquit et mûrit le FPR, le concept de défense civile existait sous la forme des "Local Defence Force".

c) L'« Informateur » Jean Pierre Turatsinze et le télégramme codé de Dallaire du 11 Janvier 1994.

Le télégramme codé de Dallaire du 11 Janvier 1994 est devenu la pierre angulaire de la théorie de la planification.

Il est intéressant de constater que ce télégramme de Dallaire n'a pas été exploité lorsque Filip Reyntjens l'a publié intégralement dans son livre de 1995 intitulé « Rwanda: trois jours qui ont fait basculer l'histoire » (REYNTJENS 1995). Il fut tout simplement accepté comme la plus importante preuve de la planification du génocide quand il a été remis par d'importantes personnalités de l'administration américaine à Gourevitch (GOUREVITCH 1998) qui, à son tour, y a basé l'argumentation de son « bestseller ». Le Rapport Carlsson (UNO; CARLSSON 1999) en fit de même⁴⁴. Carlsson se réfère particulièrement à ce télégramme pour accuser Kofi Annan de ne pas y avoir réagi d'une façon appropriée. Cela a amené ce dernier à exprimer publiquement ses regrets pour ce manque du DKPO dont il était responsable à l'époque.

Le contenu de ce télégramme prouve-t-il réellement qu'il y avait au sein du MRND des gens qui planifiaient le massacre systématique ou s'agit-il d'un « piège », comme Dallaire lui-même se l'est demandé ? Si – comme l'auteur en est convaincu – l'informateur Jean Pierre Turatsinze était un agent du FPR, - éventuellement un

⁴² Alexandre Kimenyi est un royaliste rwandais qui devint professeur à la California State University à Sacramento aux Etats Unis.

26149 bis

agent-double - l'une des preuves pour dire que des groupes de gens au sein du MRND étaient en train de planifier le génocide, tombe à l'eau. Etant donné que les autres documents versés en preuve sont demeurés anonymes, la théorie de la planification est énormément mise en question.

Quels sont les éléments qui démontrent que Jean Pierre a été envoyé à la MINUAR par le FPR ? La description de son parcours professionnel est un fait troublant. On a appris qu'il prétend avoir subi un entraînement militaire ou bien en Egypte ou bien en Israël. A notre connaissance, l'Etat d'Israël n'a jamais eu de

agent-double - l'une des preuves pour dire que des groupes de gens au sein du MRND étaient en train de planifier le génocide, tombe à l'eau. Etant donné que les autres documents versés en preuve sont demeurés anonymes, la théorie de la planification est énormément mise en question.

Quels sont les éléments qui démontrent que Jean Pierre a été envoyé à la MINUAR par le FPR ? La description de son parcours professionnel est un fait troublant. On a appris qu'il prétend avoir subi un entraînement militaire ou bien en Egypte ou bien en Israël. A notre connaissance, l'Etat d'Israël n'a jamais eu de coopération militaire avec le MRND. Par contre, il est connu que le FPR a toujours eu de bonnes relations avec Israël. Au même titre, s'il est vrai que l'Egypte a fourni quelques équipements militaires à l'armée rwandaise, il n'y a aucune preuve d'un seul milicien Interahamwe qui aurait été entraîné par l'Egypte.

Il n'y a aucun doute que Jean Pierre Turatsinze travaillait comme chauffeur, pour une longue période pour le gouvernement et le parti-Etat MRND⁴⁵. Il se présentait lui-même comme un membre de la garde présidentielle (MELVERN 2000 : 91). Ceci n'a jamais été prouvé. Il semble avoir eu des tâches occultes dans le système de sécurité au quartier général du parti MRND, et qu'à ce titre il aurait été impliqué dans l'organisation des Interahamwe. Cependant, au meilleur de ses connaissances, l'auteur pense que Jean Pierre Turatsinze n'a jamais occupé un poste précis dans la hiérarchie des Interahamwe. Il n'est pas improbable que Turatsinze travaillait déjà dans l'ombre du FPR. L'information à notre disposition montre que le nouveau Secrétaire Général du MRND, en la personne de Joseph Nzirorera a exprimé des inquiétudes vis-à-vis de Jean Pierre et souhaitait qu'il soit licencié⁴⁶.

Le FPR a alors profité des difficultés que Turatsinze avait avec son hiérarchie pour mettre en place une stratégie de « mettre le feu au poudre » au moment où le plan d'assassiner le Président Habyarimana se précisait et qu'il s'en imaginait les conséquences. Il était clair que le quartier général des Nations Unies allait refuser de cautionner des recherches de caches d'armes quand l'autorisation de le faire allait en être demandée par le Général Dallaire. Dès lors, la preuve réelle de l'information que Jean Pierre aurait donnée ne pourrait pas être établie. Le « piège » a bien fonctionné. Après le 6 avril 1994, le télégramme codé a été utilisé, comme prévu, pour prétendre que le régime de Habyarimana avait planifié le génocide.

Le fait que Jean-Pierre Turatsinze pouvait entrer au palais du MRND le 1 Janvier 1994 et montrer une certaine quantité d'armes⁴⁷ au Capitaine Sénégalais Amadou Deme⁴⁸ ne devrait pas être exagéré. En effet, les gardiens le connaissaient. Par

⁴⁵ Faustin Twagiramungu a dit à la Commission du Sénat Belge en mai 1997 : « Jean-Pierre était un chauffeur. Il a travaillé au MRND à ce titre. Il a été licencié par le MRND mais il est resté dans les Interahamwe. A moins qu'il n'y ait un autre Jean-Pierre. Ce genre de personnes visent à obtenir des avantages qu'on leur accorde soit pour la vente d'informations soit pour mentir. On vante à une certaine bravoure que, souvent ils n'ont pas. Il était tutsi (...) Ces gens travaillaient avec les Interahamwe, même s'ils ne prenaient pas de décisions ». Citation du document : « Les détenus du TPIR », Arusha, Janvier 2000.

⁴⁶ Dans un document intitulé « Les détenus du TPIR », Arusha, Janvier 2000, une date précise a été donnée : « Cet informateur (...) a travaillé au siège national du parti MRND en qualité de chauffeur jusqu'à son licenciement au mois de Novembre 1993. » Mais il se pourrait que la décision n'ait pas encore été exécutée en Janvier 1994.

⁴⁷ Les chiffres diffèrent de „dozens of Kalashnikov Rifles“ (Reyntjens, 18.2.1998 in Voice of America), over “at least fifty assault rifles” (DALLAIRE 2003: 150) to “137 Kalashnikov assault rifles” (MELVERN 2000: 95).

⁴⁸ Marchal 2001 : 172/173 : « ...le capitaine Amadouh Deme, d'origine sénégalaise et possédant la couleur de peau adéquate, constate de visu la présence d'un stock important de munitions et de fusils de types Kalachnikov et G3. (...) Que pouvons-nous demander de plus? Quelqu'un qui entre le plus

ailleurs, y trouver des armes n'est pas quelque chose d'étonnant, étant donné que le propriétaire de ce bâtiment était la Gendarmerie Nationale. (DALLAIRE 2003 :150)

Des indications existent qui montrent que l'informateur a été utilisé dans la stratégie du FPR mentionnée ci avant et qui consistait à faire peur aux soi-disant « modérés ». En suggérant à ces gens que les menaces dont ils font l'objet proviennent de l'Akazu, l'objectif de créer des ennemis contre Habyarimana était ainsi atteint. Vu du côté du FPR, les « modérés » étaient très dangereux à cause de leur réputation aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Si ces gens parvenaient à convaincre la communauté internationale qu'ils étaient en mesure de contribuer au changement politique en douceur, le FPR n'aurait plus de prétexte de prendre le pouvoir seul. Pour réduire ce danger, le FPR a mené une campagne visant à dire à ces personnalités que l'Akazu voulait les liquider. Ce faisant, le FPR espérait que ces gens allaient fuir le pays. Ceux qui ne voulaient pas partir allaient être tués, non pas par ceux que le FPR dit être les auteurs, mais par le FPR lui-même.

Cette stratégie d'intimidation a été appliquée vis-à-vis de James Gasana, Emmanuel Gapyisi, Félicien Gatabazi et d'autres⁴⁹. Les trois personnes nommément mentionnées étaient considérées comme étant les voix de la raison. Concernant James Gasana, la stratégie a bien fonctionné et il a effectivement quitté le pays après avoir été intimidé par le biais d'une « organisation secrète » appelée AMASASU. Il est improbable que cette organisation ait été une émanation des « hutu extrémistes ». Ce document étrange s'inscrit parfaitement, au contraire, dans les manœuvres du FPR consistant à fabriquer la « preuve » qui sera utilisée plus tard après la mort du Président Habyarimana. En ce qui concerne Gapyisi et Gatabazi, ces menaces ont été mises à exécution. Récemment, grâce aux recherches d'André Guichaoua, la vérité a été établie que c'est le FPR qui devrait être tenue responsable de ces assassinats, alors que ce premier a essayé de les mettre sur le dos de l'Akazu.

Il n'est pas étonnant que Jean-Pierre Turatsinze « a disparu de l'histoire » quelque temps après sa visite à Luc Marchal le 10 Janvier 1994. A ce sujet, les mots de Roméo Dallaire sont assez troublants : « *Jean-Pierre disappeared near the end of January. Whether he had engineered an escape on his own or was uncovered and executed, I have never been able to find out. The more troubling possibility is that he simply melted back into the Interahamwe, angry and disillusioned at our vacillation and ineffectiveness, and became a génocidaire.* » (DALLAIRE 2003:151). La rumeur dit qu'il aurait été assassiné par les agents du FPR en 2002. Dans tous les cas, il paraît étrange qu'aucune information crédible concernant l'endroit où se trouverait cet important « témoin » de la théorie de la panification du génocide ne soit pas accessible. Conclusion : les circonstances dans lesquelles Jean-Pierre avait transmis l'information dont il est question dans le télégramme de Dallaire sont tellement obscures que personne ne devrait, raisonnablement, l'accepter comme moyen de preuve de la planification du génocide par le régime Habyarimana. Comme déjà mentionné, l'ancien Premier Ministre Twagiramungu lui-même, qui l'a introduit à la MINUAR, n'exclut pas la possibilité d'une manipulation.

naturellement du monde au siège du MRND et se permet de faire le tour du propriétaire n'est certainement pas le dernier des lampistes. »

⁴⁹ Dans un autre exemple, l'auteur est quasiment sûr que la même stratégie a été utilisée. Turatsinze a passé un message à une haute personnalité en disant que les hutu extrémistes pourraient la tuer. Mais, pour des raisons de sécurité, l'auteur ne souhaite pas révéler sa source.

d) « AMASASU »

26147 bis

Concernant le soi-disant groupe AMASASU, comme souligné ci avant, il est fort probable que c'est le FPR qui l'a inventé dans son propre intérêt. Le tract signé par le « Commandant Tango Mike » prouve que le FPR était au courant, jusqu'au moindre détail, de tout ce qui se faisait au sein du MRND et l'armée rwandaise. Son contenu était tellement grave que le Ministre James Gasana l'a considéré comme étant une menace sérieuse pour sa propre sécurité et celle de sa famille. Comme suggéré ci avant, c'était une menace, mais pas de la part de ses rivaux au sein du MRND. Le tract AMASASU n'a aucune valeur probante et il n'est pas du tout justifié qu'Alison Des Forges affirme : « *It seems likely* » que le Commandant Mike « *is either Col. Théoneste Bagosora or someone working closely with him.* » Pourquoi Bagosora prendrait-il un tel risque alors que le même expert affirme qu'il était membre du cercle restreint de l'Akazu ? Il aurait pu utiliser d'autres moyens pour obtenir la démission du Ministre de la défense James Gasana, si cela avait été son intention.

e) La lettre des « modérés » à Dallaire

La lettre des soi-disant « modérés » envoyée à Dallaire le 3 Décembre 1993 a le même objectif que le fameux télégramme codé de Dallaire. Pensant « aux dommages collatéraux » qui surgiraient suite à l'assassinat de Habyarimana, le FPR avait intérêt à forger les traces d'un « Plan machiavélique » à attribuer aux « hutu » extrémistes. Il était évident que l'annonce de l'assassinat allait déclencher un chaos infernal. Il faut souligner encore une fois que ce document ne porte aucune signature pour son authentification. Il est anonyme et ne prouve rien du tout.

f) Les milices des partis politiques créés pour tuer les tutsi ?

Revenant sur la question des milices, en complément aux arguments déjà mentionnés de Bernard Lugan en traitant du problème de l'autodéfense civile, il doit être mis en évidence que le fait que Robert Kajuga était le fils d'une famille tutsi bien connue est très important. A ce titre, on ne pouvait pas s'attendre à ce qu'on l'eût mis à la tête d'une organisation qui préparait la mort des tutsi. Au contraire, il avait été choisi pour montrer que les INTERAHAMWE du MRND n'étaient pas dirigés contre les tutsi.

Mais, compte tenu des infiltrations au sein du système MRND, il ne peut pas être totalement exclu qu'il avait des liens avec le FPR. Être tutsi aurait été un bon moyen de camoufler ses vrais desseins.

g) Distribution des armes

Les personnes qui ont reçu des armes étaient celles qui étaient engagées dans les combats contre l'armée du FPR et la lutte contre les infiltrations. Et, en effet, la majorité des armes distribuées l'ont été dans le cadre de la politique déjà mentionnée de la Défense opérationnelle du territoire. Cela explique le fait que la distribution des armes à feu a commencé dans les régions situées à la frontière nord du pays comme Byumba, Ruhengeri et Gisenyi. Si le but avait été de tuer les tutsi, il y aurait eu large distribution d'armes sur toute l'étendue du territoire national.

V. L'Armée rwandaise après l'attaque du 6 avril 1994.

26146 bis

Ayant déjà souligné que, compte tenu des différents témoignages et rapports disponibles, la responsabilité du FPR et ses alliés dans l'attentat contre l'avion présidentiel le 6 avril 1994 peut être considéré comme un fait, la question de savoir si, dans une situation de vide de pouvoir, le reste des forces armées rwandaises aurait pu limiter l'explosion de massacres à grande échelle, doit être appréhendée maintenant.

L'attentat aux missiles contre l'avion présidentiel et la panique qui s'en est suivie indiquent qu'un plan sophistiqué de cet attentat avait été mis en place. La furie de la garde présidentielle a eu lieu comme le FPR l'avait prévue, au grand dam de la communauté hutue. En effet, toutes les personnes qui avaient en charge le rétablissement de l'ordre et de la sécurité ont trouvé la mort dans un laps de temps très court. Le chef d'Etat Major de l'armée étant décédé, le Ministre de la défense et le Chef du Service des Renseignements militaires étant en mission au Cameroun, le Ministre de l'Intérieur étant en Tanzanie, le vide du pouvoir était une réalité qui n'était pas créée par Bagosora et les autres, comme le prétend Alison Des Forges. La responsabilité est tombée sur un groupe d'officiers qui étaient accidentellement présents à Kigali. Ces hommes se sont regroupés dans un comité de crise qui intéresse beaucoup le Procureur. Il convient de souligner que même la garde présidentielle avait été décapitée par l'attentat contre l'avion présidentiel et que son commandant n'était pas présent à Kigali.

Le reste des faits est connu. Dallaire et Marchal confirment que rien n'indique que la direction militaire ait tenté de faire un coup d'Etat. A ce propos, Lugan conclut : « A. Des Forges et alii interprètent donc systématiquement des mesures à l'évidence prises en réaction à une situation militaire comme des preuves ou des intentions génocidaires, ce qui constitue naturellement un contresens. » (LUGAN 2004 : 163)

a) Le rôle de l'armée dans la mise en place du gouvernement intérimaire

Le Comité de crise charge le Col. Bagosora de contacter les partis politiques aux fins de mettre en place un gouvernement civil dans une situation où le Premier Ministre en place sur base de la seule Constitution applicable du 10 Juin 1991 n'avait aucune raison de se considérer comme le Chef de l'Etat par intérim. Il semble que Madame Agathe Uwilingiyimana n'a jamais elle-même aspiré à un tel pouvoir. Elle n'était pas préparée pour aller aux studios de la Radio Nationale quand les casques bleus sont venus la chercher pour l'y conduire afin qu'elle s'adresse à la Nation. C'était dangereux pour elle quand le Gén. Dallaire a insisté, contre la volonté du comité de crise, de l'installer comme Président intérimaire.

L'Accord de paix du 4 Août 1993 avait mis en place une nouvelle Constitution qui aurait permis une telle interprétation. Cependant, cette Constitution n'avait plus force de loi quand une des parties signataires venait de la violer en attaquant l'autre partenaire. Ceci a été confirmé lorsque le médiateur Dallaire n'a pas pu convaincre le FPR de participer à la mise en place d'un gouvernement, tel que cela était prévu dans l'Accord de paix d'Arusha.

Ce qui s'est passé dans les deux jours qui ont suivi était l'effort des militaires de mettre en place un gouvernement civil légitime. La désignation du Dr. Sindikubwabo prouve que le comité de crise et les partis politiques ont donné la priorité à la légalité et non aux considérations politiques.

Sindikubwabo était un homme sans influence politique réelle. Il est devenu vite évident qu'il ne pouvait pas influencer le cours des événements de façon

significative. Le fameux discours de Butare a certainement eu lieu au mauvais moment et mal compris, mais en soi, il ne confirme pas une quelconque planification, encore moins quand il vient d'un chef de l'Etat intérimaire sans expérience. Nous devons assumer qu'il était dépassé par le chaos ambiant.

Le point de départ de la situation « sans gouvernement » était remarquable. Quand il a prêté serment le 9 avril 1994, le Général Dallaire s'est rendu à l'Hôtel des Diplomates pour rencontrer les membres de ce gouvernement fraîchement installé. « *At the hotel, I encountered a number of ministers and their families packing their suitcases and belongings into vehicles. No one wanted to stop to talk to me, since they were concentrating on getting out of town. I found out later that they were heading for safety in Gitarama, which was about sixty kilometres west of the capital. The scene reminded me more of the fall of Saigon than of the supposed installation of a government determined to take control of the country.* » (DALLAIRE 2003: 277). Ainsi, même si le gouvernement existait sur papier, il est mieux indiqué de le considérer comme un groupe de personnes déplacées de l'intérieur qui ont trouvé refuge d'abord à Gitarama, puis à Gisenyi, avant de fuir éventuellement pour Bukavu au Congo/Zaire⁵⁰.

Ceux qui ont planifié l'attentat contre l'avion présidentiel étaient objectivement intéressés par le fait de ne pas devoir avoir affaire à un gouvernement fort et organisé. Par conséquent, ils devaient faire tout ce qui était possible pour que le gouvernement intérimaire n'évolue pas vers une telle institution.

Dans ces conditions, les officiers demeurés à Kigali devaient organiser la défense d'un pays sans structure de pouvoir efficiente. Le remplacement du Gén. Marcel Gatsinzi au poste de chef d'Etat Major par intérim le 16 avril 1994 par le Général Augustin Bizimungu pourrait être considéré comme regrettable et son appréciation donnerait lieu à la spéculation. En tout état de cause, cet événement ne prouve, en aucune manière, la théorie de la planification.

Le FPR a pu gagner la guerre parce qu'il n'avait pas en face de lui une structure appropriée qui pouvait résister. Le génocide contre la population tutsie était essentiellement le fait de la masse de personnes déplacées qui devaient s'enfuir quand le FPR arriverait dans leurs camps. Les miliciens ont rejoint une partie de ces personnes en fuite et des déserteurs de l'armée les ont aidé de façon fatale. Dans ces conditions, le gouvernement intérimaire ne pouvait pas contrôler la situation. Toutefois, le facteur le plus important du débordement fut, comme nous l'avons précédemment indiqué, le comportement de la communauté internationale.

b) La conduite de la guerre après le 6 avril 1994

« Le 8 avril 1994, la France décide de mettre l'embargo sur les ventes d'armes à destination du Rwanda. De fait, la dernière autorisation d'exportation des matériels de guerre (AEMG), déjà limitée depuis 1993 aux seules ventes de pistolets et de parachutes, remonte au 6 avril 1994. (...) Le 17 mai 1994, le Conseil de sécurité (...) déclarera enfin l'embargo sur les armes, soit un mois et demi après la France. »⁵¹

De ce fait la guerre était perdue le 8 avril 1994 quand la France a déclaré un embargo unilatéral sur les armes contre l'armée rwandaise tandis que les Nations Unies ont attendu jusqu'au 17 Mai 1994 pour faire de même. Ainsi entre le 8 avril et

⁵⁰ Alison Des Forges interprète, dans son rapport fait dans le cadre du procès de Casimir Bizimungu et al., le fait que le gouvernement intérimaire a essayé de faire « business as usual » constitue la preuve qu'il pouvait être qualifié comme un gouvernement qui fonctionne normalement. Cependant, le rassemblement des Ministres ne prouve pas que le gouvernement pouvait contrôler le pays.

⁵¹ Edouard Balladur, Premier Ministre Français en 1994, LE FIGARO du 24 août 2004.

le 18 mai 1994, le FPR pouvait être légalement approvisionné en armes alors que l'armée rwandaise, dont le plus grand fournisseur jusqu'en Octobre 1993 était la France⁵², était privée de tout livraison d'armes. La plupart des comptes ouverts à l'étranger au nom de la Banque Nationale Rwandaise, principalement à Londres et aux Etats-Unis d'Amérique, avaient été gelés.

L'offensive du 7 avril 1994 avait été planifiée longtemps en avance. La réunion que Luc Marchal a eu avec le Général Nsabimana le 30 Mars 1994 en est la preuve la plus convaincante. Le Général a dit : « *Je crains que le FPR ne déclenche la guerre dans les prochains jours. Les renseignements dont je dispose ne laissent malheureusement aucune place au doute. Depuis plusieurs semaines, il constitue en Ouganda, le long de la frontière, les stocks de munitions et d'équipements. Bref, tout ce qu'il faut pour appuyer une opération militaire d'envergure* ».⁵³

Dans un interview accordée à un jeune chercheur belge, Marchal a confirmé : « *Il faut aussi se rendre compte que, suite à l'attentat, les opérations militaires ont directement commencé. (...) À partir du 7 avril au matin, le F.P.R, a commencé ses opérations et les a arrêtées à la mi juillet. En tant que militaire, je sais que les opérations ne s'improvisent pas, qu'elles se préparent de longue date.* »⁵⁴

⁵² Le dernier régime d'Apartheid ne devrait pas être ignoré comme étant un grand fournisseur d'armes, l'une des raisons pour lesquelles Nelson Mandela prendra plus tard une position pro-FPR. Musabyimana écrit : « *En effet, après la décision de la Belgique de suspendre toute livraison d'armes au Rwanda en octobre 1990, le régime de Habyarimana s'était tourné vers l'Afrique du Sud pour les achats d'armes, au point qu'à la veille de la signature des accords d'Arusha, ce pays était de loin le premier fournisseur d'armes au Rwanda. A un moment, la mission de l'ANC à Kampala s'en est plainte à travers les médias.* » (MUSABYIMANA 2004 : 42)

⁵³ Luc Marchal, Conférence à Paris, le 4 avril 2003 (texte confirmé à l'auteur par Luc Marchal). Marchal a dit : « *Mais ce qui me restera certainement comme l'élément le plus significatif en relation avec le rôle joué par le front (FPR) avant l'attentat, est une conversation, que j'eus exactement 7 jours avant cet attentat, avec le Chef d'Etat Major des Forces armées rwandaises (Général Déogratias Nsabimama). Ce jour-là, nous étions le 30 mars 1994, en train d'inspecter différentes positions tactiques disposés au nord de la capitale. Après cette inspection, j'avais demandé au Général Nsabimana de pouvoir le rencontrer, afin de lui faire part de mes constatations. Je me retrouve donc en fin de journée, face à un homme que je sens profondément préoccupé. Et je peux comprendre, que l'opérationalité de cette force avait de quoi susciter des craintes. Ce que j'ai vu sur les positions tactiques, positions sensées parer les axes de progressions vers la capitale était un spectacle affligeant d'un point de vue militaire. Par conclusion assez simple, les unités qui se trouvent sur ces positions sont incapables d'arrêter qui que ce soit. Et moins certainement, les combattants du FPR. Mais là n'est pas l'objet de ma visite. J'aborde donc avec le Chef d'Etat Major, les distorsions constatées par rapport aux dispositions de la zone de consignment des armes. Et on convient de commun d'un plan de mise en conformité. Le sujet épuisé, l'entretien se poursuit. Comme si le Général tenait encore à me dire quelque chose d'autre. Durant quelques minutes, nous parlons de tout et de rien, et en bon rwandais, il me parla de bovidés. Pour vous dire qu'on a vraiment parlé de tout. Et puis, sans concessions, et d'une voix teinté d'une réelle anxiété, il me dit ceci : « Je crains que le FPR ne déclenche la guerre dans les prochains jours. Les renseignements dont je dispose ne laissent malheureusement aucune place au doute. Depuis plusieurs semaines, il constitue en Ouganda, le long de la frontière, les stocks de munitions et d'équipements. Bref, tout ce qu'il faut pour appuyer une opération militaire d'envergure ». Je lui rétorqua que c'était « impensable, que le FPR ne pouvait pas se permettre pareille aventure sous le regard de la communauté internationale ». A cela il me répond : « Le FPR n'a que faire de telles considérations. L'erreur que vous, MINUAR commettez, est de lui prêter le même raisonnement que le vôtre. Mais la réalité est bien différente. Le Front est un mouvement révolutionnaire, et c'est en tant que tel qu'il raisonne et qu'il se fixe ses propres objectifs ». Et il conclut en me disant : « Contre des révolutionnaires, si vous n'adoptez pas les mêmes méthodes, vous serez toujours perdants ». Je dois préciser que ces paroles me branlèrent profondément. Et que depuis, elles ne cessent de résonner dans mes oreilles, et m'interpellent toujours avec une pareille intensité. Les événements démontrèrent, malheureusement, que le Général Nsabimana avait raison. »*

⁵⁴ Tiré de Christophe VINCELET, *La mort des dix casques bleus belges à Kigali le 7 avril 1994 ou l'échec de la Belgique dans la crise rwandaise*. Mémoire de Maîtrise Université de Paris-X Nanterre,

Les massacres ont commencé à Kigali en même temps que la nouvelle offensive du FPR. Il n'y a aucun doute qu'elle pouvait être militairement arrêtée, même si Alan Kuperman affirme le contraire⁵⁵. Ses arguments ont l'effet de disculper la communauté internationale. Il avance l'argument que le déploiement des forces capables de défaire les Interahamwe au Rwanda aurait pu prendre 6 semaines. Mais cela n'est pas le problème. Le 12 avril 1994, il y avait à Kigali, Bujumbura, Nairobi et dans l'ensemble de la région, d'importantes forces qui auraient pu venir en renfort aux troupes de la MINUAR (2500 soldats, malheureusement mal équipés) pour prévenir le génocide:

- 500 para commandos Belges (Kigali, très bien équipés)
- 450 para commandos Français (Kigali, les mieux équipés)
- 80 soldats Italiens (bien équipés)
- 500 para commandos Belges (en attente à Nairobi)
- 250 Marines Américains « on stand-by » à Bujumbura au cas où l'évacuation des citoyens américains et de européens serait nécessaire
- 800 hommes de troupes françaises (en attente dans la région)⁵⁶

Linda Melvern ne contredit pas Marchal qui a dit qu'il était convaincu que les membres modérés de l'armée rwandaise auraient collaboré avec ces forces étrangères dans une opération d'imposition de la paix⁵⁷. La possibilité militaire était là. Mais les Américains et les Européens ne sont pas venus au secours de la population tutsi en danger.

Le 15 avril 1994, les soldats bien équipés qui ont évacués les « blancs » ont quitté le Rwanda en laissant derrière eux les tutsi menacés. Après la décision du Conseil de Sécurité du 21 avril 1994, seulement une squelette de 270 casques bleus mal équipés est restée sur place. Cette décision a été prise sous la pression de Madame Albright qui était la Représentante des Etats-Unis d'Amérique aux Nations Unies pour garantir la victoire militaire des troupes de Paul Kagamé. Une opération pour sauver les tutsi aurait pu gêner la conquête du pouvoir à Kigali qui, en fait, a commencé le 6 avril 1994.

Département d'Histoire, Juin 2003, pp. 105-129. les parties importantes de ce Mémoire de Maîtrise ont été publiées dans: VINCELET 2004.

⁵⁵ Kuperman, Alan J. in INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE, June 25, 2004: « *The 10th anniversary of Rwanda's genocide brought a spate of retrospectives arguing that the international community could have prevented it if we merely had possessed the "political will" to intervene. But this is wishful thinking. By the time we could have deployed a big enough force to Rwanda, most of the targets of the genocide would have already been killed. It's true that the West did lack the will to intervene or call the killing by its rightful name for many weeks. But this does not mean that more political will by itself could have averted the genocide.* »

⁵⁶ Cf. MELVERN 2004b: 225. MARCHAL 2001: 251: „Au moment où l'opération d'évacuation des expatriés se termine (...) on totalise une force de plus de trois mille hommes.”

Des chiffres semblables se retrouvent déjà dans le témoignage de Reyntjens devant la Commission d'Enquête du Sénat Belge en 1997 où il exprima sa conviction selon laquelle, militairement, les agressions contre la population tutsi aurait pu être empêchées: "Nous disposions de 410 hommes des KIBAT, de 450 hommes de la brigade para, plus une réserve de 800 à Nairobi, 450 Français, de 80 Italiens et 800 hommes des Spécial Force américaines stationnée à Bujumbura, de 200 Ghanéens présents dans le secteur plus 600 en réserve et enfin 60 Tunisiens (...). Au total nous disposions donc de quelques 2 500 hommes." (Chapitre 3.8.4.2)

⁵⁷ MARCHAL 2001: 251/252: "En outre, il n'est en rien déraisonnable de penser que si la communauté internationale avait un tant soit peu indiqué sa volonté de s'impliquer dans la situation issue de l'attentat du 6 avril, une partie des FAR aurait très certainement collaboré à une opération de pacification, à condition évidemment que le FPR suspende son offensive militaire."

Toutes les sources disponibles confirment que le FPR n'a pris aucune mesure pour sauver les tutsi. Les récents témoignages de Ruzibiza et Ruyenzi corroborent largement cette affirmation. Comme l'a bien souligné Linda Melvern, même le 3 mai 1994, le FPR a refusé une intervention des Nations Unies en arguant qu'une telle opération serait seulement dans l'intérêt du gouvernement intérimaire.⁵⁸ La Radio du FPR – Radio MUHABURA – a détourné l'intérêt de la communauté internationale en propageant le message en date du 11 Mai 1994 qui disait : « *The genocide is already finished* »⁵⁹ alors qu'il était encours en ce moment-là. Alison Des Forges rapporte que « *Representatives of Human Rights Watch and FIDH (...) were shocked by the RPF opposition to a force that could save tutsi lives.* »⁶⁰ Eric Gillet, un des auteurs de "International Commission", a écrit le 2 Mai 1994 au Chef formel du FPR, le Col Kanyarengwe : « *We understand very well the reasons why the RPF would not want to accept an intervention force. But we cannot see any legitimate reason that the RPF might invoke to oppose a solution which would bring the necessary help to the civilian population without interfering with ongoing military operations.* »⁶¹ Alison Des Forges ajoute : « *Diplomats at the Security Council also exerted pressure on the RPF, but without great success.* »

Ruyenzi confirme : « *I cannot forget the pain that general Kagame inflicted to the Rwandan tutsi ethnic group, his own tribe mates. Some were even killed on his orders. Others were deliberately left at the mercy of Interahamwe. He made sure that nobody comes to their rescue. Up-to-date, he is still pursuing his policy by repeating in Congo what he did in Rwanda. Why is he busy creating hatred between Banyamulenge minority and the rest of the Congolese population? Is it for the interest of tutsis? Even in Rwanda, he does not spare anything to exacerbate tension between ethnic groups, by his policy of forced reconciliation. What he does will inevitably lead to a new wave of ethnic conflict and tutsi will again be the main victims.* »⁶²

Dallaire est – de manière inattendue dans son livre – beaucoup plus explicite : « *Kagame wanted all of the country, not parts of it. I came to believe he didn't want the situation to stabilize until he had won.* »⁶³ Dans son témoignage à Arusha en Janvier 2004, Dallaire a fait une déclaration sensationnelle en disant que Paul Kagamé avait été mis en garde par un ministre rwandais, début avril 1994, sur les conséquences que la reprise de la guerre pourrait avoir pour la population tutsi et qu'il aurait répondu : « *This was the price to be paid for victory* »⁶⁴. Le 2 avril 1994, Kagame avait fait une sorte de confession à Dallaire en disant : « *I looked at his face and it was sombre as I'd ever seen him. Something cataclysmic was coming, he said, and once it started, no one would be able to control it.* »⁶⁵

Concernant le comportement étrange du gouvernement américain qui déclarait le 16 Juillet 1994 que les Etats-Unis avaient « *taken a leading role in the efforts to*

⁵⁸ MELVERN, 2004 b: 263 „Dans une lettre adressée aux Nations Unies, le FPR a refusé l'intervention des Nations Unies qu'il considérait comme une farce délibérée visant à manipuler le processus de paix en vue de protéger et soutenir les meurtriers du gouvernement intérimaire »

⁵⁹ Tiré de DES FORGES 1999 : 700

⁶⁰ DES FORGES 1999 : 700

⁶¹ DES FORGES 1999 : 700

⁶² RUYENZI 2004

⁶³ DALLAIRE 2003 : 438

⁶⁴ L'Agence Hirondelle a écrit le 28 Janvier 2004 : „Kagame aurait été averti par un ministre du gouvernement qu'en cas de reprise de la guerre les tutsis seraient massacrés et il lui aurait répondu que les morts seraient considérés comme "du prix à payer", c'est à dire comme "des sacrifices", selon la déposition du général canadien."

⁶⁵ DALLAIRE 2003 : 214

protect the Rwandan people”, le commentaire de Dallaire à ce propos est assez révélateur: “Clinton’s fibbing dumfounded me.”⁶⁶

Pour tourner la page sur ce point, l’auteur aimerait présenter une autre citation de Dallaire : « *The United States, France and Belgium had proven with their evacuation exercise that this mission could not be reinforced. It was certainly not a lack of means that prevented them from reinforcing my mission or even taking my mission under their command to stop the killings. Later that day, I went to my first negotiation with the RPF regarding the RGF moderates’ offer of unconditional surrender. As I’d predicted, Seth and the other politicians dismissed it outright. (...) The RGF insisted on a ceasefire so they could redeploy forces to stop the killings. The RPF insisted that the killings had to stop before they would agree to a ceasefire.* » (DALLAIRE 2003: 294/5). Cette position, sans compromis, du FPR, a eu l’effet que les Forces Armées Rwandaises (FAR) et le gouvernement intérimaire n’avaient aucune chance de rétablir la paix et l’ordre. Et c’est cela exactement que le FPR voulait.

Le FPR ne souhaitait rien d’autre que la victoire militaire sur les FAR. Paul Kagamé ne voulait pas partager le pouvoir avec quiconque que ce soit. Personne ne peut justifier ou trouver des excuses pour le massacre des tutsi. Mais, vu le fait que la communauté hutu avait perdu une partie importante de ses leaders suite à l’attentat du 6 avril 1994, les personnalités qui auraient pu expliquer à la masse des tueurs qu’en faisant cela, ils jouaient le jeu des envahisseurs, faisaient défaut. En 1991 et 1993, lorsque les hutu étaient accablés par les atrocités du FPR et que certains ont porté leur colère contre les tutsi de l’intérieur du pays, Habyarimana a successivement réussi à convaincre ses confrères de la même ethnie, qu’ils étaient en train de tomber dans le piège de l’ennemi et ils lui ont obéi. Quand – comme mentionné ci avant⁶⁷ – la RTLM appela le 25 Juin 1994 à l’arrêt du carnage des tutsi, la tragédie rwandaise était déjà complètement incontrôlable.

VI. Conclusion

Le génocide rwandais contre les tutsi a commencé le 11 avril 1994⁶⁸ dans une situation d’absence totale de structures étatiques. Un gouvernement avait prêté serment le 9 avril 1994, mais il n’a jamais pu fonctionner. A cause de la guerre, il n’a jamais réussi à s’atteler sérieusement aux problèmes du pays. Malheureusement, le procès de Kambanda a laissé ouvertes plusieurs questions cruciales qui auraient permis d’éclairer le monde. Il a emporté, comme le dit Bernard Lugan, « ainsi bien des secrets dans sa condamnation à la prison à vie »⁶⁹.

L’armée était décapitée par l’attentat contre l’avion présidentiel le 6 avril 1994. Les officiers qui avaient à assumer la responsabilité dans une situation chaotique avaient deux choix :

- Ou bien se rendre immédiatement étant donné que l’ennemi était mieux préparé et qu’il n’était disposé à accepter un quelconque compromis ;
- Ou bien utiliser le peu de moyens à leur disposition (depuis que la France avait décrété unilatéralement un embargo sur les armes déjà le 7 avril

⁶⁶ DALLAIRE 2003 : 472

⁶⁷ Cf. note de bas de page avec la citation §419 du Jugement dans l’Affaire des Médias du 3 Décembre 2003.

⁶⁸ Selon l’auteur, les massacres qui précèdent l’incident de l’ETO ce même jour, ne font pas partie du génocide. Avant cette date, des massacres à grande échelle, pour des raisons politiques, ont eu lieu des deux côtés.

⁶⁹ LUGAN 2004 : 185

1994⁷⁰) et essayer de gagner du temps en attendant des négociations éventuelles.

Le gouvernement intérimaire a favorisé la dernière option, assortie de la mise en place d'une force de défense civile. Il avait le droit de faire cela. La seule question est de savoir, si cela était raisonnable, compte tenu de l'isolement de ce gouvernement par la communauté internationale.

La communauté internationale était clairement en faveur de la victoire militaire du FPR et a décidé de rester « bystanders to genocide » (Samantha Power)⁷¹. Le 21 avril 1994, cette décision a été rendue public par la réduction des forces de la MINUAR à quelque 270 casques bleus avec mandat de ne pas protéger activement les civils.

Cela a donné un mauvais signal aux gangs de jeunes malfaiteurs recrutés essentiellement dans les camps de misère où ils étaient obligés de vivre après avoir été forcés de quitter leurs habitations par le FPR.

La brutalité de la machine militaire du FPR a eu des répercussions sur la façon de réagir par la population hutu. Certains hutu ont faussement pensé qu'en infligeant de lourdes pertes aux tutsi, cela pourrait persuader le FPR à arrêter les hostilités. Ceci ne signifie pas, néanmoins, que l'auteur justifie cette stratégie des hutu. Il essaye tout simplement d'expliquer ce qui s'est passé.

Le génocide aurait pu, sans doute, être empêchée militairement s'il y avait assez de volonté politique. Mais à partir du moment où le FPR ne le souhaitait pas pour des raisons stratégiques, toute intervention a été délibérément exclue avec l'accord des puissances qui dominent le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Il n'y avait pas insuffisance de ressources humaines. Il y avait un complot de porter le FPR au pouvoir à n'importe quel prix. Ces mêmes puissances s'opposent jusqu'à présent à toute enquête sérieuse sur l'attentat contre l'avion présidentiel qui a, en fin de compte, été l'élément déclencheur du génocide.

Ce fait n'est malheureusement pas abordé de façon honnête par la plupart des experts, y compris Alison Des Forges. Pourtant, c'est la clé pour comprendre la tragédie rwandaise.

Il est contre toute logique de supposer que des personnes qui ne pouvaient connaître les plans secrets de la communauté internationale étaient assises ensemble pour planifier le génocide comme le prétend le Procureur. De plus, si les hutu extrémistes avaient planifié le génocide anti-tutsi, n'aurait-il pas été possible au Procureur, dix ans après, d'en présenter la preuve de manière irréfutable ? Il faut admettre qu'il n'a pas été en mesure de le faire.

Peut-être que la réflexion de Roméo Dallaire, après les cérémonies de prestation de serment par les leaders du FPR le 9 Juillet 1994, fournit la piste pour trouver la vérité : *„I wondered again about the nature of this less-than-perfect unilateral ceasefire and victory, and of Paul Kagame, so dignified as he accepted his new office. Was he haunted by the cost of his victory? He and the rest of the RPF leadership had known what was going on behind the RPF lines. He and the movement had been relentlessly inflexible about any concession that might have eased the tension in the country, both before the civil war broke out and later, when they had the Rwandan Government Forces (RGF) on the run. He had been reluctant to support UNAMIR 2, whose specific duty was to stop the killing and the mass displacement of the population. Increasingly we could see the immaculate cars of*

⁷⁰ Cf. Balladur, LE FIGARO, 24 août 2004.

⁷¹ POWER, Samantha. 2001. Bystanders to genocide. Why the United States Let the Rwandan Tragedy Happen. In: Atlantic Monthly 288 (2): pp. 84-108.

Burundian returnees or the ox carts of the Ougandan tutsi refugees in the street of Kigali, as members of the scattered diaspora took up residence throughout the better parts of the capital, sometimes even throwing out legitimate owners who had survived the war and genocide. Kagame seemed to be doing little about it. Who exactly had been pulling his strings throughout the campaign? I found myself thinking such dire thoughts as whether the campaign and the genocide had been orchestrated to clear the way of Rwanda's return to the pre-1959 status quo in which tutsis had called all the shots. Had the hutu extremists been bigger dupes than I? Ten years later, I still can't put these troubling questions to rest, especially in light of what has happened to the region since.⁷²

Ou alors, Heracleitus, philosophe et historien grec qui a dit que : « la guerre est Père et Roi de tout » pourrait avoir raison.

Fait à Berlin, en février 2005.

Références bibliographiques

- AFRICA WATCH, et al. 1993. Report of the International Commission of Investigation on Human Rights Violations in Rwanda since October 1, 1990 (7-21 January 1993). Final Report. AFRICA WATCH (HRW), FIDH/ UIDH/ ICHRDD. (Version française : *RAPPORT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE D'ENQUETE SUR LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME AU RWANDA DEPUIS LE 1er OCTOBRE 1990 (7-21 janvier 1993). RAPPORT FINAL.*)
- BLUMENTHAL, Sidney. 2003. *The Clinton Wars*. New York/London: Viking/Penguin Group. ISBN 0-670-91206-2; 822 p.
- CLARKE, Richard A. 2004. *AGAINST ALL ENEMIES. Inside America's War on Terror*. New York/London/Toronto/Sydney: FREE PRESS. ISBN 0-7432-6024-4; 303 p.
- CRUVELLIER, Thierry , et alii. 2004. *Augustin Cyiza. Un homme libre au Rwanda*. Paris: Karthala. ISBN 2-84586-552-X; 220 p.
- DALLAIRE, Roméo. 2003. *Shake Hands with the Devil: The Failure of Humanity in Rwanda*. Random House Canada. ISBN: 0679311718; 700 p.
- DES FORGES, Alison. 1999. *Leave None to Tell the Story. Genocide in Rwanda*. New York/Paris: Human Rights Watch/ Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme. ISBN 1-56432-171-1; 789 p.
- GASANA, James Kwizera. 2002. *RWANDA: DU PARTI-ETAT A L'ETAT-GARNISON. Préface de Ramon AROZARENA*. Paris: L'Harmattan. ISBN 2-7475-1317-3; 348 p.
- GOUREVITCH, Philip. 1998. *We Wish To Inform You That Tomorrow We Will Be Killed With Our Families. Stories From Rwanda*. New York: Farrar Straus and Giroux. ISBN 0-374-28697-3; 384 p.
- HOILE, David. 2000. *FARCE MAJEURE: THE CLINTON ADMINISTRATION'S SUDAN POLICY 1993-2000*. London: European-Sudanese Public Affairs Council. ISBN 1-903545-00-5; 134 p.
- KABUTO, Daniel. 2003. *Batailles sans fin*. Paris: Les Editions du Panthéon. ISBN 2-84094-831-1; 94 p.

⁷² DALLAIRE 2003 :475/6

- KAREMANO, Charles. 2003. *Au-delà des barrières. Dans les méandres du drame rwandais. Préface de Claudine Vidal*. Paris: L'Harmattan. ISBN 2-7475-5069-9; 152 p.
- LEMARCHAND, René. 1996. *Burundi: ethnic conflict and genocide*. 1st pbk. ed, Woodrow Wilson Center series. Washington, D.C./Cambridge; New York, NY: Woodrow Wilson Center Press/Cambridge University Press. ISBN 0521566231 (pbk.); 0521451760 (hardback); xxxvii, 206 p.
- LUGAN, Bernard. 2004. *Rwanda: Le Génocide, l'Eglise et la Démocratie*. Paris: Editions Du Rocher. ISBN 2-268-05060-2; 240 p.
- MAMDANI, Mahmood. 2001. *WHEN VICTIMS BECOME KILLERS. Colonialism, Nativism, and the Genocide in Rwanda*. Princeton, New Jersey: Princeton University Press. ISBN 0-691-05821-0; 364 p.
- MARCHAL, Luc. 2001. *Rwanda: La Descente aux Enfers. Témoignage d'un peacekeeper. Décembre 1993 - avril 1994*. Bruxelles: Éditions Labor. ISBN 2-8040-1632-3; 335 p.
- MELVERN, Linda. 2000. *A people betrayed. The role of the West in Rwanda's genocide*. London New York: Zed Books ISBN 1856498301; 272 p.
- MELVERN, Linda. 2004 a. *Conspiracy to murder: the Rwanda genocide*. London; New York: Verso. ISBN 1859845886; 358 p.
- MELVERN, Linda. 2004 b. *Ruanda. Der Völkermord und die Beteiligung der westlichen Welt*. Diederichs-Verlag. ISBN 3720524868; 384 p.
- MUSABYIMANA, Gaspard. 2003. *La vraie nature du FPR/APR. D'Ouganda en Rwanda*. Paris: L'Harmattan. ISBN 2-7475-4847-3; 278 p.
- MUSABYIMANA, Gaspard. 2004. *L'APR ET LES RÉFUGIÉS RWANDAIS AU ZAIRE 1996-1997. Un génocide nié. Préfacé par Helmut Strizek*. Paris: L'Harmattan. ISBN 2-7475-5690-5; 225 p.
- ONANA, Charles und Déogratias MUSHAYIDI. 2001. *Les Secrets du Génocide Rwandais. Enquêtes sur les mystères d'un président*. Paris: Editions MINSI. ISBN 2-911150-03-1; 189 p.
- PHILPOT, Robin. 2003. *Ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali*. Montréal, Québec: Editions Les Intouchables. ISBN 2-89549-097-X; 224 p.
- POTTIER, Johan. 2002. *Re-imagining Rwanda : conflict, survival and disinformation in the late twentieth century*. Cambridge [U.K.]; New York: Cambridge University Press. ISBN 0-521-81366-2; 251 p.
- POWER, Samantha. 2002. *"A Problem from Hell". America and the Age of Genocide*. New York: Basic Books (Perseus Books Group). ISBN 0-465-06150-8; 611 p.
- REYNTJENS, Filip. 1995. *Rwanda: trois jours qui ont fait basculer l'histoire*. Paris: L'Harmattan. ISBN 2-7384-3704-4; 150 p.
- REYNTJENS, Filip. 1999. *La guerre des Grands Lacs. Alliances mouvantes et conflits extraterritoriaux en Afrique centrale*. Paris/ Montréal: L'Harmattan. ISBN 2-7384-8356-9; 255 p.
- REYNTJENS, Filip. 2004. *Rwanda. Ten years on: From Genocide to dictatorship*. AFRICAN AFFAIRS, London 103 (411): pp. 177-210.
- RUYENZI, Aloys. *Testimony, July 5, 2004: MAJOR GENERAL PAUL KAGAME BEHIND THE SHOOTING DOWN OF LATE HABYARIMANA'S PLANE RWANDANET, 2004* [Disponible sur : <http://rwandanet.skynetblogs.be>.]
- RUZIBIZA, Abdul. *TESTIMONY AIMING TO DEMONSTRATE HOW THE RWANDAN GOVERNMENT AND THE RPF ARE RESPONSIBLE FOR THE ERRORS, WHICH MADE POSSIBLE THE GENOCIDE*. Translated from Kinyarwanda by Rwandan National Forum (RNF), Washington, D.C., May 31, 2004.

26137bis

- SHIMAMUNGU, Eugène. 2004. *Juvénal Habyarimana. L'homme assassiné le 6 avril 1994*. Editions Sources du Nil. ISBN 2-9521712-0-3; 399 p.
- STRIZEK, Helmut. 2002. Linda Melvern is right, but... Short Analysis of: A people betrayed. The Role of the West in Rwanda's Genocide by Linda Melvern (2000). *Internationales Afrikaforum. Weltforum-Verlag, Bonn*, Vol. 38 issue 4, pp. 375-390.
- STRIZEK, Helmut. 2004. Central Africa: 15 Years After the End of the Cold War. The International Involvement. *Internationales Afrikaforum, Weltforum-Verlag, Bonn*, Vol. 40, issue 3, pp. 273-288.
- UNO; CARLSSON, Ingvar. 1999. *REPORT OF THE INDEPENDENT INQUIRY INTO THE ACTIONS OF THE UNITED NATIONS DURING THE 1994 GENOCIDE IN RWANDA*. New York. December 15, 1999. United Nations Organization.
- VINCELET, Christophe. 2003. *La mort des dix casques bleus belges à Kigali. Le belgocentrisme dans la crise rwandaise*. Paris: L'Harmattan. ISBN 2-7475-4863-5; 250 p.

ANNEXE 1

26136 bio

Le contexte international de la crise en Afrique Centrale

Extrait de: STRIZEK, Helmut. 2004. Central Africa: 15 Years After the End of the Cold War. The International Involvement. INTERNATIONALES AFRIKAFORUM, Weltforumverlag Bonn Vol.40, N° 3, pp. 273-288.

"In late 1993, the democratic train got derailed somewhere between Sudan, Somalia, Rwanda and Ouganda. The Somalia disaster had transformed the U.S. commitment in Central and East Africa. As Sidney Blumenthal put it, Clinton "fled" Africa in October 1993: "On October 3, 1993 (...) gleeful crowds dragged the corpses of American soldiers through the streets and burned them before television cameras. Within days, Clinton announced a U.S. withdrawal."⁷³ Secretary of Defense, Leslie Aspin, was held accountable for the disaster and was forced to resign shortly afterwards. Clinton promised the nation that he would only send American soldiers to Africa if national interests were affected. The decision to rule out any military intervention had serious consequences. For some the problem was how the fight could be waged against the fundamentalist regime led by General Omar al-Bashir and – initially - the philosopher Hassan al-Turabi, which had seized power in a military coup d'état in Khartoum in 1989, if there was to be no U.S. military involvement. From that point onwards, all the surrounding states were assessed in terms of their usefulness in the battle against the Khartoum government.

The Bush administration had also been interested in Sudan, where oil reserves had recently been discovered. However, George Bush Sr. had adopted a different approach, since the exploitation of these resources was conditional upon peace in the region and an end to the conflict between Northern and Southern Sudan. (...)

Most people expected that Clinton with his "leftist" leanings would pressurize the Bashir-Turabi regime into a process of democratization in line with the Bush-Mitterrand approach that had been adopted after the end of the Cold War. But things took a different course. Clinton and Madeleine Albright, the new American Ambassador to the U.N., considered Sudan to be a "rogue state" and the number one enemy in Central Africa⁷⁴. They therefore opted for a proxy approach ("get others to fight your war")⁷⁵, a well known strategy that had been applied during the Cold War.

Mitterrand was unlikely to comply with the intended "regime change" in Khartoum. He was apparently not informed about Washington's Sudan policy and could not understand the effects this new policy had on the Rwandan problem. After the Somalia disaster of 3 October 1993, Madeleine Albright used all the tricks in the book to minimize a U.S. contribution to the UNAMIR peace keeping force envisaged in the Arusha Agreements. These activities were the first signs that the U.S. wished to reduce its commitment in favour of power sharing in Rwanda, help Museveni and his friend, Paul Kagame, to win the Rwandan war, and find other anti-Khartoum allies.

After the RPF victory in Rwanda in 1994, UN Secretary-General Boutros-Ghali was considered in Washington to be a "French and Sudanese sympathizer". He became a prominent victim of the approach to Sudan. Richard Clarke reveals a strange deal: "Albright and I and a handful of others (Michael Sheehan, Jamie Rubin) had entered into a pact together in 1996 to oust Boutros-Ghali as Secretary-General of the United Nations, a secret plan we had called Operation Orient Express (...). The entire operation had strengthened Albright's hand in the competition to be Secretary of State in the second Clinton administration." (CLARKE 2004: 201/202). This pact was forged after an attempt – attributed to the Khartoum regime – to kill Egypt's President Mubarak during a conference of the Organization for African Unity in Addis Ababa in June 1995. "Following that event, Egypt and we (joined by other countries in the region) sought and obtained the United Nations Security Council's sanctions on Sudan." (CLARKE 2004:140) (...)

⁷³ BLUMENTHAL 2003: 61.

⁷⁴ In late 1997, for example, John Prendergast, then the National Security Council Director for Eastern Africa, stated that the government of Sudan was viewed as "the principle threat to U.S. security interests on the continent of Africa today". (Quotation in: HOILE 2000 :18)

⁷⁵ *ibid.*:17.

As explained above, the wars that took place in Rwanda, Burundi and Zaire/Congo after October 1993 were largely the result of an attempt to oust the regime in Khartoum by force but without American soldiers.

The first allies to understand the significance of that strategy were Ougandan President Yoweri Museveni and RPF leader Paul Kagame.

Before autumn 1993, the U.S. government had favoured power sharing between the Rwandan government and the RPF exile groups that had tried to fight their way to power since the first invasion of 1 October 1990. The "tricky twins", Museveni and Kagame, were therefore obliged to accept the Arusha Agreements in August 1993. But given the obvious weakness of the Rwandan Army after the RPF attack on 8 February 1993 and the clear indications made during the Arusha negotiations that France wished to extricate itself from the Rwandan boubier (quagmire) as soon as possible, Museveni and Kagame contacted their Anglophone friends to convince them that a full RPF victory would be in their own best interests, too. A new Rwanda might also be useful in transporting supplies to the border between Zaire and Sudan in support of John Garang's SPLA. Museveni had offered to help fight Khartoum on condition that his military-controlled system of "democracy without parties" be protected from democratization. For Museveni, cooperation with the U.S. and U.K. against Khartoum had the additional advantage of presenting the rebellion of the "Lord's Resistance Army" in Northern Ouganda as part of the activities pursued by Khartoum. Lynda Chalker, the long-standing conservative Head of the Overseas Development Administration and Minister for Overseas Development (1986-1992), had introduced the former Marxist, Yoweri Museveni, to the "good society" after his military victory in 1986, which had been achieved with the help of Rwandan tutsi exiles living in Ouganda since the 1960s. Museveni suggested to his new allies in London and Washington that they should help him solve the "tutsi problem". If they would support him in sending his tutsi exiles back home to Rwanda, he said, his regime would be stabilized⁷⁶ and in return he could concentrate on the "Sudan problem".

In addition Museveni and Kagame managed to convince their partners of the crucial need to get rid of "Mitterrand's friend", Juvenal Habyarimana, who was the main obstacle to military victory. The stage was thus set in the autumn of 1993. Decisions were also taken on who should be held accountable for the inevitable "collateral damage" that this operation would incur. On 6 April 1994, the Rwandan presidential aircraft "fell" from the sky in what is still presented as a "mystery". As a result President Habyarimana, his Burundian colleague Ntaryamira and the most important Rwandan military leaders were killed. Within a period of just six months, therefore, a second President of Burundi had been killed following the murder of Melchior Ndadaye on 21 October 1993. The elimination of the hutu presidents and the chaos it created were regarded as supplementary security measures for the resumption of the civil war in Rwanda. Nobody seemed concerned by these assassinations. They were a consequence of the long tradition of impunity that had prevailed in Burundi since the 1972 genocide against the hutu elite⁷⁷.

⁷⁶ See especially MAMDANI 2001, Chapter 6.

⁷⁷ For the genocide against the hutu intelligentsia in 1972, which was never officially investigated, see especially LEMARCHAND 1996, Daniel Kabuto (KABUTO 2003) recently published a short novel describing the fate of a victim of the 1972 events.

ANNEXE 2

Extrait de : "Entretien avec Ngurumbe Aloys sur l'origine du terme « Inyenzi »"

(«Twaganiriye na Muzehe Ngurumbe Aloys» par Rangira et Kalinganire, Kanguka n°52, 5ème année, 12 février 1992, traduit du kinyarwanda par Eugène Shimamungu; tiré de: RWANDANET, July 12, 2004)

La plupart d'entre vous connaissent le vieux Aloys NGURUMBE qui a passé dix ans et deux mois en prison. (...) Il a été libéré, il y a peu de temps, le 4/02/92. Nous sommes allés le voir à son domicile, nous nous sommes longtemps entretenus. Il nous a tout dit, nous lui avons même demandé s'il n'a pas peur d'avoir été un *inyenzi*. Cela pourrait être un prétexte pour certains d'engager contre lui des représailles. Seulement ce n'est même pas pour cette raison qu'il a été mis sous les verrous, au moment où il a été enlevé, les faits qui lui étaient reprochés avaient été amnistiés.

NGURUMBE Aloys, le personnage

Il s'est d'abord présenté : je m'appelle Aloys NGURUMBE, je suis de Byumba, commune MUVUMBA, je suis né en 1933, j'ai fait l'école primaire à Rwamagana, les études secondaires au Groupe Scolaire de BUTARE ex ASTRIDA. Je suis marié, j'ai cinq enfants (4 garçons et une fille). Tous vivent en OUGANDA à TORO de KASESE. J'ai fait l'école militaire en CHINE et au CUBA.

Inyenzi : «le combattant de la milice *Ingangurarugo* qui s'est donné comme objectif d'être le meilleur»

Comment le mouvement *Inyenzi* a débuté, quel était l'objectif? Ngurumbe Aloys nous a déclaré que c'est lui-même qui l'a fondé en 1961 à KIZINGA en OUGANDA. Il nous a dit que le mot *Inyenzi* est une abréviation qui signifie «le combattant de la milice *Ingangurarugo* qui s'est donné pour objectif d'être le meilleur». Nous trouvions que les mots «*ingangurarugo yiyemeje kuba ingenzi*» c'était trop long et nous les avons abrégés, c'est ainsi que quelqu'un d'entre nous a proposé d'adopter le mot INYENZI. C'est ainsi que le mot «INYENZI» a pris naissance. A ce moment là les Européens ne voulaient pas notre indépendance, ils voulaient exterminer les gens. Seuls KIGALI, KIBUNGO et BYUMBA étaient calmes, ailleurs c'était le carnage. On ne pouvait plus, nous a-t-il dit, attendre les dirigeants de l'UNAR, RWAGASANA et les autres qui étaient partis à l'ONU. Nous avons trouvé bon de mettre en place une résistance, une milice qui mettrait hors d'état de nuire ces malfaiteurs qui tuaient les gens injustement. Nous lui avons posé des questions à propos de la royauté, il a déclaré qu'ils ne se battaient pas pour la royauté, ils voulaient simplement que les choses changent, afin que toute injustice soit bannie.

A propos de la guerre des *Inyenzi* (1961-1968)

Nous lui avons demandé de nous raconter brièvement les péripéties de cette guerre des *Inyenzi* depuis le début en 1961 jusqu'à la fin en 1968. Ils ont commencé au nombre de 36 personnes, nous a-t-il dit. Avant la fondation de la milice *Inyenzi*, j'étais agronome, nous avons réuni une somme d'argent avec KAYITARE le fils de RUKÉBA et nous avons acheté des armes à GOMA au ZAÏRE. Nous avons commencé avec 4 fusils, et nous sommes allés apprendre par nous mêmes à tirer dans la forêt. Quand nous avons fini de l'apprendre, nous avons commencé la guerre avec l'appui de la population à cause des malversations des Européens.

C'est le 11ème bataillon stationné à RUMANGABO qui est intervenu, ainsi que des paracommandos belges, basés à KAMINA. Nous avons commencé à GABIRO, nous y avons tué 9 Européens, nous leur avons confisqué 4 fusils, nous avons engagé une expédition à MUSHA, il y avait un Européen qui n'était pas bon du tout, nous l'avons liquidé, nous avons traversé la frontière vers KIRUNDO au BURUNDI. Nous lui avons demandé ce que faisaient les militaires rwandais, il répondit qu'ils (lui et sa troupe) ne recherchaient pas les militaires rwandais mais les malfaiteurs Européens, qui étaient dangereux pour eux. Nous avons continué notre chemin, dit-il, nous sommes passés par BUJUMBURA et par UVIRA au ZAÏRE, BUKAVU, GOMA, nous sommes allés dans les Volcans. Nous avons attaqué à KINIGI un Européen qui était dangereux, nous l'avons tué, nous nous sommes emparé de son véhicule.

Nous nous sommes répartis en groupes, chaque groupe devait avoir quelqu'un qui savait conduire, comme KAYITARE et MPAMBARA, nous avons pris le véhicule de l'Européen tué à KINIGI. Nous sommes partis à Rutongo, il y avait là bas un autre Européen, lui aussi a été tué, mais nous avons abandonné son véhicule. Nous sommes passés par KARURUMA, nous avons pris de l'essence à KIGALI, ensuite par MUSAMBIRA, GITARAMA, BUTARE, nous avons traversé l'AKANYARU, nous sommes rentrés à BUJUMBURA. En arrivant à BUJUMBURA près du Collège Saint Esprit, nous avons poussé le véhicule dans le ravin, et nous avons rejoint RUKÉBA et les autres qui nous apprirent que nous étions recherchés. Ils nous donnèrent un autre véhicule (une camionnette) nous avons repris notre chemin par UVIRA, BUKAVU, GOMA et nous sommes entrés en OOUGANDA.

Là aussi nous étions recherchés, nous avons fait garder le véhicule à NTUNGAMO, nous avons pris le bus et nous sommes allés en TANZANIE. En arrivant là-bas, nous avons été accueillis par des Rwandais et même des Tanzaniens de l'ethnie HAYA. Nous sommes repartis à GOMA chercher notre voiture IMPALA que nous avons laissé là-bas. Nous sommes revenus en passant par l'OOUGANDA à MURONGO, et nous sommes rentrés à BUGENI chez le Roi RUHINDA qui avait une femme rwandaise. Nous lui avons dit que nous cherchions à nous rendre à BUKOBA pour téléphoner à des Rwandais qui se trouvaient à DAR-ES-SALAAM pour qu'ils nous envoient de l'argent.

C'était en 1962, nous sommes retournés au ZAÏRE en passant par la KAGERA, pour chercher d'autres armes. Nous avons trouvé là-bas KAYUMBA, le chef du BUMBOGO, nous lui avons exposé notre problème ; il y avait un avion belge qui, dans un accident, était tombé à MASISI, il était chargé d'armes pour la plupart de marque TUMSON, et nous les avons pris. A notre arrivée en TANZANIE, il y avait un recrutement pour aller faire des études dans les pays socialistes (CHINE, URSS, BULGARIE...)

KAYITARE s'est rendu tout de suite au BURUNDI, les autres sont restés en TANZANIE ; NUMA et MPAMBARA ont été extradés par la TANZANIE vers le RWANDA, ils ont été exécutés à RUHENGERI. Nous sommes partis en CHINE, je suis parti avec le Gérard RWIRANGIRA, William MUKURARINDA et Jacques BUNYENYEZI qui fut Colonel du temps d'IDI AMIN ; c'est le grand-frère du Major Chryst BUNYENYEZI, l'*Inkotanyi* dont vous entendez souvent parler. Nous sommes d'abord passés par DAR-ES-SALAAM, il y avait des ressortissants d'autres nationalités comme SAMORA MACHEL de MOZAMBIQUE, ceux d'AFRIQUE DU SUD et du SOUDAN.

En CHINE nous avons appris le maquis, ainsi que le commandement. Pendant la journée nous apprenions la théorie, pendant la nuit nous faisons la pratique. Vers la fin de 1964, nous sommes tous revenus à BUJUMBURA, c'est là que nous avons reçu l'asile. Nous avons retrouvé KAYITARE et beaucoup d'autres dans la forêt de GATARE à KIRUNDO. A ce moment là, la guerre de MULELE avait commencé au ZAÏRE, et nous avons décidé de leur donner un coup de main parce que nous avons des gens formés, tandis qu'ils nous fourniraient des armes en retour et nous frayeraient le chemin. Nous sommes allés combattre à la bataille dite de «CHEKBALA». Ceux de CUBA nous sont venus au secours, tandis que la TANZANIE apportait des armes par KIGOMA et nous les transportions à dos au ZAÏRE.

A un moment donné nous sommes remontés par la RUSIZI et CIBITOKÉ, et nous avons formé notre base dans la forêt de NYUNGWE. Nous attaquons BWEYEYE et NSHIRI, à partir de NYUNGWE, nous y avons passé deux ans (66-68). Nous étions 1200 hommes, lourdement armés avec des CANON, MORTIER, MITRAILLEUSE et autres armes lourdes. Entre-temps, je suis parti faire des études à CUBA en 66, j'y ai passé 6 mois.

Nous lui avons demandé quel grade il avait à ce moment là ; il nous a dit que le Commandant en chef était MAYANI SEBYATSI, tandis que lui était chargé de coordonner les actions militaires et les mettre en phase avec le parti F.L.R. (Front de Libération Rwandaise).

A propos de l'attaque des Inyenzi qui a été stoppée à KANZENZE, il nous a dit qu'il était parti aux études en CHINE, ceux qui ont attaqué étaient dirigés par KAYITARE et son père RUKÉBA. C'était en décembre 1963.

Nous lui avons posé la questions à propos de KANYARENGWE, qui aurait été rasé à l'aide de tessons de bouteilles, ou tiré par terre par une jeep, ils nous répondu que les *Inyenzi* n'ont jamais pris KANYARENGWE.

Il s'est battu sur plusieurs fronts

Nous lui avons demandé quels sont les pays dans lesquels il a combattu, il a répondu que c'est le ZAÏRE, le MOZAMBIQUE et le RWANDA. Il nous a dit qu'au MOZAMBIQUE, il s'est battu pour SAMORA MACHEL dont il était un grand ami : MUSEVENI et RWIGEMA ont combattu dans cette guerre, étiez-vous ensemble, avons-nous demandé? Ils nous répondit que ceux-là sont arrivés après son départ. Nous lui avons demandé s'il n'avait pas d'enfant parmi les INKOTANYI, il nous dit qu'après dix ans de prison, il n'était pas renseigné sur les INKOTANYI, qu'on lui prêtait beaucoup de choses, que certains disent que RWIGEMA est son fils, ou que KAYITARE serait son fils, tout cela ajoute-t-il, c'est des mensonges.

Il a été enlevé à Goma et condamné à perpétuité

Il nous a raconté comment il a été kidnappé au ZAÏRE en 1981. Il était parti d'OOUGANDA pour le ZAÏRE afin de chercher un terrain, parce qu'en OOUGANDA, OBOTE les pourchassait. Arrivé au ZAÏRE, il a été livré par le nommé NGATA chargé des renseignements à GOMA sur instigation de Joseph HABİYAMBERE (Préfet de GIKONGORO). (...).

ANNEXE 3

261316ii

Témoignage d'Aloys RUYENZI, fait en Norvège le 18/01/2005. (Transmis par Mail: aruyenzi2000@yahoo.com)

"PRESIDENT PAUL KAGAME IS INDEED A WAR CRIMINAL

He committed some of his crimes under the disguise of INTERAHAMWE.

Recently, press reports, quoting prominent experts of the Great Lakes region, raised again the issue of impunity of president Kagame, with regard to the war crimes that he committed or ordered for. The main point of this paper is to expose one of the hitherto unveiled faces of his crimes. Indeed, some of the crimes which were indiscriminately attributed to Interahamwe were in actual facts carried out by none other than Kagame and his henchmen. In their sinister plans, they would disguise as the notorious militia Interahamwe. This should however not be misconstrued to mean that the latter did not kill. This is not a hearsays, I am ready to produce evidence and call other people who witnessed the crimes that occurred in the following places:

1. When 7th BN was deployed in areas of Rushashi, Tare, Mbogo, and Rurindo in 1998 the director of schools at Rwankuba, the Bourgmestre of commune Rushashi as well as the agriculture officer of that commune were murdered over the same night. RPF hurriedly blamed their death on Interahamwe insurgents, yet they had been killed by its own elements.

2. The same year of 1998 Kagame planned to kill all civilians who were watching the world cup tournament in the Hotel called "Pensez-Y" and again blame their death on insurgents. Fortunately the operations officer of 7thBN, Capt. Kwizera who had been assigned the task, got drunk and failed to properly coordinate the operation. Indeed, when the soldiers who were to disguise as Interahamwe insurgents reached the Hotel, they found many RPF soldiers mixed with the civilian crowd which was watching the world cup tournament. They contacted the commanding officer, Major Eugène Nkubito, who angrily told them to tell all the soldiers present to report to their respective positions. When some civilians saw that, they suspected a foul play and also left the Hotel. A few moments later, the Hotel was burnt to ashes and so many civilians who remained watching the TV died. After the operation, Radio Rwanda announced that the Interahamwe had burned that hotel and killed many people. Despite the number of casualties, Kagame was not happy because the plan did not go the way it had been hatched. He summoned himself Capt. Kwizera in the officers' mess, sent his own presidential jeep to collect sticks and beat captain Kwizera. The captain was given 100 strokes, demoted to the rank of private and put behind bars till he was dismissed from the army. This was done in public and many people watched the scene.

After that action of burning the Hotel "Pensez-y" and killing the civilians watching the world cup tournament they announced as anticipated that, the Interahamwe burnt the Hotel and killed so many people.

3. Another glaring example is the killing of western tourists in the Bwindi National Park, which prominently featured in western media. RPF immediately blamed it on the Interahamwe and so did the western media. Yet, they had been killed by RPF soldiers disguised as Interahamwe. The decision to kill western tourists venturing in that area had been taken mainly for two reasons:

- The issue of Interahamwe would be more internationalised if they were accused of killing innocent western tourists. As a result, RPF would be given a free hand in fighting them the way it wants and wherever they are suspected to be;

- RPF suspected some Europeans of sympathising with Interahamwe by disclosing to them the positions of RPF. Moreover, the presence of foreigners near an insurgent area was hindering RPF atrocities perpetrated under the disguise of counter insurgent operations. I got astonished when I heard the then attorney general, Gerald Gahima endeavouring to explain how the Interahamwe killed the tourists. I don't think that Gerald Gahima knew anything about the plan apart from being told what to say.

4. When the late Andre Kisasu Ngandu the vice-chairman of the late President Laurent Kabila was killed, the Government of Rwanda, which was fighting along side Kabila to overthrow the Government of Mobutu, announced that Kisasu Ngandu was killed in an ambush by the Interahamwe and the ex-FAZ (ex-Force Armées Zairoises). Yet, he was killed by the RPA officers and men who are up-to-date serving in the RPF army.

26/30bis

His assassination was planned by James Kabalebe and Jack Nziza under the orders of Paul Kagame because Ngandu was opposed to the killing of refugees.

5. A group of Ugandans were detained in the former house of the director of special intelligence Senior Superintendent Gacinya and killed in November 2004. This house is one of the clandestine detention houses, where they keep people incommunicado, until they decide their fate. The house is located at Muhima and is managed by Assistant Inspector of Police Munana and Nshuti. The Ugandan victims were: 1. Rwemihigo, 2. Waswa, 3. Richard, 4. Katongole, 5. Mutume, 6. Swaibu and 7. Kato. After their murder, the bodies were taken to the Akagera National Park, burnt and the ashes thrown in the Akagera River. All these killings were ordered by General Kagame and his collaborators. Regarding other human rights abuses, nearly 11 years after RPF takeover, people are still being killed and tortured in prisons by the security organs especially DMI and Special Intelligence using electric wires. I once again appeal to human rights organisations and the international community to make their own counter investigations and insure that Kagame is held accountable for those crimes. It is the only way to put an end to impunity in the Great Lakes region. Similarly, I call upon Rwandans to come out boldly and say the truth because not doing so will boost the impunity of criminals."